

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'EXTREME NORD

DEPARTEMENT DU LOGONE ET
CHARI

COMMUNE DE DARAK



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

FAR NORTH REGION

LOGONE AND CHARI
DIVISION

DARAK COUNCIL

RAPPORT D'ETUDE

CITIZEN REPORT CARD

Evaluation des services rendus par l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de la santé, de l'éducation et des services communaux



Réalisé par : WOMEN'S ACTIONS FOR POVERTY ALLEVIATION (WAPAL)

Avec l'appui technique et financier du Programme National de Développement Participatif (PNDP) en collaboration avec l'Institut National de la Statistique (INS)



Juin 2022

SOMMAIRE

PRÉFACE.....	3
RESUME EXECUTIF.....	4
LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS.....	6
LISTE DES TABLEAUX.....	7
INTRODUCTION GÉNÉRALE	10
CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE	12
1.1 Taille et répartition de l'échantillon.....	12
1.2 Base de sondage et sélection des grappes et des ménages.....	13
1.3 Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage	13
CHAPITRE II : OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS	
LA COMMUNE DE DARAK	17
II.1 Présentation de la Commune	17
a) Démographie	17
b) Groupes ethniques.....	17
c) Principales religions.....	17
a) Milieu physique	18
II.2 Offre publique de biens et services en contexte de décentralisation.....	20
II.3 Analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles.....	20
CHAPITRE III : PRINCIPAUX CONSTATS RELEVÉS DANS LES SECTEURS CIBLES	25
III.1 Description de la population enquêtée	25
III.2 Approvisionnement en eau potable.....	26
III.3 Services de santé.....	34
III.4 Services de l'éducation.....	40
III.5 Fourniture des services communaux	46
CHAPITRE IV : PLAN D' ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRÔLE CITOYEN DE	
L' ACTION PUBLIQUE.....	51
IV.1. Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements	51
IV.2. Plan d'actions dans les secteurs cibles du ScoreCard	53
CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS.....	57
ANNEXES	58
Annexe 1 : Listes des photos.....	58
Annexe 2 : Liste des participants à la réunion de restitution du rapport	79
Annexe 3 : Questionnaires de l'enquête ScoreCard.....	79
Annexe 4 : Arrêté municipal portant mise en place du comité de suivi des changements (mettre dans le cahier de charge de ce comité, la dissémination du mode opératoire de conduite des changements et du plan d'actions).....	59

PRÉFACE

Le Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) constitue un rouage démocratique qui permet de rapprocher de façon collaborative et participative le citoyen de DARAK et sa Commune. Outre la volonté réciproque, particulièrement manifeste à la Commune de DARAK, de voir le CCAP impulser le développement dans tous les secteurs de la société, notamment celui de l'hydraulique, de la santé, de l'éducation, et des services communaux, une bonne compréhension de la dynamique contextuelle de sa mise en œuvre est une condition nécessaire et fondamentale pour son avancement.

C'est dans cette optique qu'a été menée l'enquête qui fait l'objet de ce rapport. Celle-ci a cherché avant tout à comprendre et à apprendre comment se mettent en œuvre le processus de CCAP soutenu par le PNDP au sein de la Commune de DARAK afin d'améliorer les dimensions essentielles de pertinence et d'efficacité.

Le but de cette enquête, ainsi que de ce rapport, n'est donc pas de mesurer et de chiffrer l'atteinte de résultats escomptés sur la base d'une planification à priori qui, au mieux, serait aléatoire, mais bien de comprendre et apprendre comment mettre en œuvre le processus de CCAP afin qu'ils s'intègrent progressivement et de façon durable dans le tissu social de la Commune.

Car le réel succès d'un tel projet de société réside dans l'appropriation par l'intégration de ce processus dans la normalité des relations entre les citoyens et la Commune.

Malgré les difficultés rencontrées pour mettre en œuvre ce processus, les résultats de cette enquête nous ont fait apprendre sur l'état de la pratique dans les secteurs ciblés au sein de notre Commune par rapport à ses obligations. Le plan d'action qui en résulte sollicite l'engagement des citoyens et la Commune afin que chacun joue son rôle en ce qui le concerne pour que les actions de la décentralisation soient effectives dans notre Commune.

J'encourage tous les citoyens de la Commune de DARAK, à s'approprier de ce rapport, et que le plan d'action élaboré conjointement avec les différentes instances de dialogue au niveau communale, vous serve de principe directeur pour la manifestation de votre engagement citoyen, afin que le processus de l'émergence à l'horizon 2035 soit effectif.

Fait à DARAK, le _____

Le Maire

RESUME EXECUTIF

L'objectif du présent rapport est d'analyser, l'impact de l'action publique sur la qualité de l'offre des services socio-publics dans la Commune de DARAK. L'analyse se sert des données issues des sondages effectués lors des enquêtes sur les points de vue des citoyens sur l'approvisionnement en eau, l'éducation, la santé, et les services communaux dans la Commune de DARAK. Les résultats de l'analyse laissent augurer un indice de décentralisation favorisant la bonne gouvernance et par ricochet la fourniture des services publics de bonne qualité. Le processus de la décentralisation entamé au Cameroun est donc globalement profitable aux populations du point de vue de la qualité de l'offre des services socio-publics. Mais si globalement la décentralisation a un impact positif et significatif sur la qualité de l'offre des services publics, les résultats restent mitigés lorsqu'on mène une analyse-communal.

Le CCAP donne la latitude à toutes les Communes Camerounaises d'impliquer toutes catégories de personnes y faisant partie, des acteurs actifs dans le développement du Cameroun et celui des Communes en particulier. Mettant l'accent sur la participation, les principaux initiateurs du projet à savoir le PNDP et l'institut National de Statistique (INS) étendent le mécanisme de ScoreCard dans l'Extrême-Nord. La Commune de DARAK fait partir des principaux bénéficiaires de cette activité. Cette mise en œuvre du CCAP permettra de consolider l'implication de la population dans les actions de développement. Les principaux objectifs spécifiques du CCAP sont :

- Établir le dialogue citoyen;
- Améliorer l'offre des services publics;
- Faire entendre la voix des citoyens ;
- Améliorer la légitimité de l'Etat pour la bonne gouvernance.

L'approche méthodologique utilisée dans la Commune de DARAK est passée par les étapes suivantes :

- La sélection et la formation des agents de terrain ;
- Le lancement de l'enquête au niveau communal et la collecte des données ;
- La consolidation des données ;
- Le Traitement et l'analyse des données ;
- La Rédaction du rapport ;
- La diffusion des résultats.

Le CCAP est une opération qui met en exergue la perception des populations sur leur satisfaction de l'offre de service public dans les secteurs de l'eau, santé, l'éducation et les services communaux. Cette opération a permis de ressortir des aspects positifs de chaque secteur dans la Commune de DARAK.

Pour ce qui est du secteur de l'eau, 90,3% des ménages se déclarent insatisfaits du service rendu dont 92,4% en milieu urbain et 87,8% en milieu rural. La principale raison évoquée par les sondés est la mauvaise qualité de l'eau dû à l'absence des tests de qualité.

Dans le secteur de la santé, 89,6% des sondés fréquentent les formations sanitaires (FOSA) publiques. Alors que 10,1% se tournent vers les privés laïcs. Cependant, 17,5% des sondés déclarent être insatisfaits du service rendu du fait de la mauvaise qualité du service rendu ; lui-même dû à l'absentéisme des personnels soignants.

Pour ce qui est du secteur de l'éducation, 97% des sondés déclarent ne pas être satisfaits du service rendus à cause de l'insuffisance des salles de classe.

En ce qui concerne la gouvernance locale, le service le plus sollicité est l'établissement des actes de naissance. Près de 18,7% des sondés déclarent avoir recours à ce service. Cependant, 9,1% des ménages déclarent être insatisfaits du service. La principale raison évoquées est la non information des populations sur la gestion communale (environ 65,5%).

En vue de la mise en œuvre du changement dans les secteurs étudiés, les résolutions se déclinent en plan d'action à savoir :

- Améliorer l'accès aux services offert par la Commune de DARAK ;
- Améliorer l'accès à l'eau potable ;
- Améliorer l'accès aux soins de santé de qualité ;
- Améliorer l'accès à l'éducation de qualité.

LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS

APEE :	Association des Parents d'Élèves et Enseignants
CAPI	
CCAP :	Contrôle Citoyen de l'Action Publique
CCD	Cadre Communal de Développement
CCC	Cadre Communal en charge des Communautés
CISL	
CMA :	Centre Médical d'Arrondissement
CND :	Conseil National de la Décentralisation
COGES :	Comité de Gestion
COSA :	Comité de Santé
CSI	Ventre de santé intégré
CTD :	Collectivité Territoriale Décentralisée
DD :	Délégation Départementale
ELECAM :	Elections Cameroon
FOSA	Formation sanitaire
INS :	Institut National de la Statistique
MINATD :	Ministère de l'Administration Territorial et de la Décentralisation
MINEDUB :	Ministère de l'Éducation de Base
MINEE :	Ministère de l'Eau et de l'Energie
MINESEC :	Ministère des Enseignements Secondaires
MINSANTE	Ministère de la Santé publique
ONG	Organisation Non Gouvernemental
OSC :	Organisation de la Société Civile
PCD :	Plan Communal de Développement
PMH	Pompe à Motricité Humaine
PNDP :	Programme National de Développement Participatif
PTF :	Partenaire Technique Financier
RGPH	Recensement Général de la Population et des habitats
UPE	Unités Primaires d'Echantillonnage
WAPAL :	Women's Actions for Poverty Allevation
ZD :	Zone de Dénombrement

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. 1 : Bilan de la collecte des données dans la Commune de DARAK	16
Tableau 2. 1: Etat des lieux des points d'eau dans la Commune.....	21
Tableau 2. 2 : Etat des lieux des formations sanitaires couvrant la Commune	22
Tableau 2. 3 : Etat des lieux des services de l'éducation	22
Tableau 2. 4 : Inventaire des services communaux	23
Tableau 3. 1: Répartition (%) dans la Commune de DARAK des chefs de ménage selon le milieu de résidence et le sexe.....	25
Tableau 3. 2: Répartition (%) dans la Commune de DARAK des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge.....	25
Tableau 3. 3: Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de résidence	26
Tableau 3. 4: Utilisation d'une source d'eau publique	26
Tableau 3. 5: Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée.....	27
Tableau 3. 6: Correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages	27
Tableau 3. 7: Panne au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal type de point d'eau utilisé	28
Tableau 3. 8: Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau	28
Tableau 3. 9: Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau	29
Tableau 3. 10: Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES.....	29
Tableau 3. 11: Accessibilité à la principale source d'approvisionnement et appréciation du service rendu par cette source.....	30
Tableau 3. 12 : Proportion (%) des ménages dans la Commune selon les caractéristiques de la principale source d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence	31
Tableau 3. 13 : Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin	31
Tableau 3. 14 : Répartition dans la Commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable selon l'intervalle du temps mis de satisfaction.....	32
Tableau 3. 15 : Non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable.....	32
Tableau 3. 16 : Actions des ménages dans la Commune en vue de l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable	33
Tableau 3. 17 : Répartition (%) dans la Commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence	34
Tableau 3. 18 : Proportion (%) des ménages dans la Commune selon la raison de choix du type de formation sanitaire privé	34
Tableau 3. 19 : Répartition (%) dans la Commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	35
Tableau 3. 20 : Accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	35
Tableau 3. 21 : Proportion (%) des ménages dans la Commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	36
Tableau 3. 22 : Paiement des soins de santé et jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant	36
Tableau 3. 23 : Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins.....	37
Tableau 3. 24 : Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins	37
Tableau 3. 25 : Actions des ménages dans la Commune en vue de l'amélioration du service rendu	

dans le secteur de la santé ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence	38
Tableau 3. 26 : Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence.....	40
Tableau 3. 27 : Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire	40
Tableau 3. 28 : Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public	40
Tableau 3. 29 : Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pied pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidence	41
Tableau 3. 30 : Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement.....	42
Tableau 3. 31 : Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle	42
Tableau 3. 32 : Proportion (%) dans la Commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence.....	43
Tableau 3. 33 : Répartition des ménages selon l'appréciation du montant payé pour des frais exigibles et le milieu de résidence	43
Tableau 3. 34 : Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnées suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement.....	44
Tableau 3. 35 : Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction	44
Tableau 3. 36 : Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation.....	45
Tableau 3. 37 : Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation	45
Tableau 3. 38 : Demande de service, accueil à la Commune et temps mis pour l'obtention du service	47
Tableau 3. 39 : Proportion (%) des ménages selon le délai pour rendre le service communal.....	48
Tableau 3. 40 : Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal	48
Tableau 3. 41 : Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la Commune	49
Tableau 3. 42 : Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction.....	49
Tableau 3. 43 : Actions des ménages dans la Commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale	50

LISTE DES PHOTOS

Photo 1: Enquête dans un ménage 12

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La décentralisation désigne en général le processus par lequel l'état central transfère des compétences, des ressources, des responsabilités, et des pouvoirs de décision à des échelons inférieurs qui comprennent la région, la ville, ou la Commune. L'objectif premier de la décentralisation est de rapprocher le pouvoir du citoyen, de responsabiliser celui-ci vis-à-vis de son environnement, et enfin de lui donner la parole dans le choix des priorités et des moyens, ainsi que dans les politiques de développement et d'administration publique. C'est donc un processus permettant de faire participer la population à l'élaboration et à la gestion des politiques qui concernent leurs territoires. Cette implication des populations dans la gestion des affaires publiques permet de renforcer la qualité de la gestion opérée par les élus locaux, et la légitimité des décisions publiques, qui ne sont plus imposées mais qui sont censées correspondre aux attentes des populations, s'en trouve renforcée au niveau local. Les lois de 2004 sur la décentralisation au Cameroun ont dévolu aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), la mission de « promouvoir le développement local ». Depuis lors, des organes de suivi de la décentralisation que sont le CND et le CISL ont été créés. Le PNDP est un programme d'appui pour la mise en œuvre de la décentralisation. Sa mission est d'aider les Communes dans le processus de décentralisation dans la mise en œuvre des outils participatifs du développement local. Dans ses deux premières phases, le PNDP a mis en place la planification participative locale qui a débouché sur le PCD. Ce dernier est un document qui ressort les atouts, les potentialités mais aussi les besoins de tous les villages et localités dans une Commune dans tous les secteurs de la vie économique et sociale. Il est désormais l'un des outils d'identification des interventions du BIP à la base.

L'Objectif de Développement du Programme dans sa troisième phase est de renforcer la gestion des finances publiques locales ainsi que les processus participatifs de développement au sein des Communes en vue de garantir la fourniture des infrastructures et des services socio-économiques durables et de qualité. Cet objectif se décline en objectifs spécifiques précisés dans un cadre des résultats dont l'un des indicateurs est le « Nombre de Communes ayant mis en place un mécanisme opérationnel de contrôle citoyen et d'accès à l'information ».

Pour atteindre la valeur cible de cet indicateur, il est prévu de développer sur les territoires communaux un mécanisme de CCAP. La formalisation de ce mécanisme requiert de conduire une enquête sur la perception des populations de l'espace communal sur l'offre de services publics et sur les services communaux.

L'objectif principal de l'enquête ScoreCard est de canaliser la perception des populations sur la qualité de service rendu par l'offre de biens et services publics dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de l'éducation, de la santé et des services, qui sont les secteurs cibles offerts par l'institution communale. De manière spécifique, il s'agit d'apprécier et d'expliquer la satisfaction et

l'insatisfaction des populations en rapport avec le service rendu par l'offre de biens et services publics dans ces secteurs.

Une telle enquête a été réalisée dans 153 Communes au cours de la précédente phase du Programme, dans le cadre du contrôle citoyen appelé «Scorecard». Cette enquête a permis aux Communes concernées d'avoir la perception de leurs populations sur la qualité de l'offre de services publics fournis dans les secteurs de l'approvisionnement en eau, l'éducation, la santé, et sur les services communaux. Cette opération a fait ses preuves comme moyen d'élaboration d'un outil de gouvernance efficace à travers lequel des changements considérables peuvent être capitalisés dans la Commune de DARAK. Fort de cette expérience, le PNDP a étendu cette opération dans 160 Communes réparties dans les 10 régions dont sept dans le département du Logone et Chari. Pour réaliser cette activité, le PNDP a recruté l'O.S.C Women's Actions For Poverty Alleviation (WAPAL). Il est à souligner que l'expertise technique de l'Institut national de la Cartographie (INS) a été sollicitée a été mise à contribution.

Le présent rapport présente les résultats issus de l'enquête Scorecard dans la Commune de DARAK dans le cadre de la mise en œuvre d'un mécanisme de contrôle citoyen. Il est articulé autour de quatre (04) Chapitres à savoir :

- ✓ Chapitre 1 : synthèse méthodologique de l'enquête ;
- ✓ Chapitre 2 : offre publique et contrôle citoyen de l'action publique dans la Commune ;
- ✓ Chapitre 3 : principaux constats relevés dans les secteurs cibles ;
- ✓ Chapitre 4 : plan d'actions pour la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique.

CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE

Les contours techniques de l'enquête ScoreCard ont été définis dans le cadre des travaux préparatoires réalisés avec l'appui technique de l'Institut National de la Statistique à travers ses représentants dans la Coordination technique nationale du ScoreCard. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la démarche qualité en matière statistique, qui permet d'apprécier la fiabilité et la qualité des données collectées par les Organisations de la Société Civile.

I.1. Champ géographique et populations cibles

Le champ géographique de l'enquête ScoreCard couvre l'ensemble des 41 quartiers/villages de la Commune de DARAK. La collecte de données s'est effectuée auprès des administrations déconcentrées en charge des secteurs cibles et des ménages ordinaires. Contrairement aux administrations déconcentrées intervenant dans une Commune que l'on peut tout enquêter, il est impossible d'interroger tous les ménages ordinaires de la Commune. Pour eux, il s'agit de disposer d'un échantillon représentatif dans la Commune, ce qui passe par l'élaboration d'un plan de sondage devant assurer des estimations statistiquement fiables des indicateurs.

I.2. Plan de sondage

Les caractéristiques du plan de sondage sont notamment la taille de l'échantillon cible, la répartition de l'échantillon, la base de sondage et l'établissement de la liste des ménages, le choix des domaines d'études, les étapes d'échantillonnage, la stratification et le calcul des pondérations de l'échantillon. Le plan de sondage repose sur une approche d'échantillonnage en grappes stratifiées, à plusieurs degrés, pour la sélection de l'échantillon ménages de l'enquête.

1.1 Taille et répartition de l'échantillon

Le choix de la taille d'échantillon dans le cadre de l'enquête ScoreCard est un compromis entre ce qui est exigé du point de vue de la précision de l'échantillonnage et ce qui est réalisable du point de vue de l'application pratique (ex. : budget, personnel de terrain et administratif, ressources techniques,



Photo 1: Enquête dans un ménage

contrôle de qualité, contraintes temporelles, gestion, pérennité, etc.). Plus la taille de l'échantillon est grande, plus les estimations issues de l'enquête sont précises et donc les erreurs de sondage sont réduites. Mais, les erreurs extérieures à l'échantillonnage prédominent généralement sur les erreurs d'échantillonnage dans les enquêtes à grande échelle. Il est donc important que la taille de l'échantillon n'excède pas le maximum praticable. L'enquête ScoreCard a visé un échantillon représentatif de 313 ménages dans la Commune de

DARAK. Cette enquête s'appuie sur 19 grappes sélectionnées aléatoirement dans l'ensemble des grappes couvrant la Commune. Environ 17 ménages ont été sélectionnés par grappe cartographiée pour être enquêtés dans le cadre du ScoreCard.

1.2 Base de sondage et sélection des grappes et des ménages

Au premier degré, les ZD du recensement couvrant la Commune constituent des UPE et sont sélectionnées à l'aide de procédures de tirage systématique avec probabilités proportionnelles aux tailles (la taille étant le nombre de ménages par ZD). La première étape de l'échantillonnage a ainsi été faite en choisissant le nombre requis de zones de dénombrement dans la Commune. Au deuxième degré, un nombre fixé de ménages a été tiré selon le mode de tirage systématique à probabilités égales. Les listes des ménages ont été constituées à la suite d'un dénombrement systématique des ménages dans chaque zone de dénombrement sélectionnée. Ce dénombrement s'est fait par une équipe de cartographes identifiés par l'INS. Après une formation accélérée, ils ont été déployés dans la Commune pour dénombrer les ménages ordinaires dans chacune de ses grappes (zones de dénombrement) échantillonnées avec l'accompagnement d'un facilitateur endogène. En moyenne, le dénombrement des ménages ordinaires dans une grappe a duré 1,5 jours étant donné la forte expérience des cartographes sélectionnés. Ce travail s'est fait à l'aide d'une application conçue par l'INS avec le logiciel CSPro, laquelle permet de suivre l'évolution de la cartographie dans une Commune et d'envisager la sélection de ses ménages à enquêter. Sur le terrain, les ménages sont numérotés suivant un ordre séquentiel de 1 à n (n étant le nombre total de ménages dans chaque zone de dénombrement) au niveau des bureaux de l'INS, où la sélection d'un nombre fixé de ménages dans chaque zone de dénombrement est effectuée à l'aide des procédures de sélection aléatoire systématique, intégrées dans l'application de cartographie.

1.3 Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage

Le plan de sondage de l'enquête ScoreCard étant à deux degrés, les notations ci-après sont utilisées pour déterminer les probabilités d'inclusion et les poids de sondage des unités de sondage pour des estimations dans la Commune :

P_{1hi} : probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h ,

P_{2hi} : probabilité de sondage au deuxième degré dans la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h ,

Soient a_h le nombre de ZD tirées dans la Commune h , M_i le nombre de ménages dans la ZDi, et t_{hij} la taille estimée en proportion du segment j choisi pour la ZDi de la Commune h .

On note que $t_{hij} = 1$ si la ZD n'a pas été segmentée et la somme des t_{hij} est égale à 1.

$$P_{1hi} = \frac{a_h \times M_i}{\sum_i M_i} \times t_{hij}$$

La probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h est donnée par :

Au deuxième degré, un nombre b_{hi} de ménages ont été tirés à partir des L_{hi} ménages nouvellement dénombrés par l'équipe dans la $i^{\text{ème}}$ ZD ou dans le segment choisi de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h .

Donc :

$$P_{2hi} = \frac{b_{hi}}{L_{hi}}$$

La probabilité globale pour tirer un ménage dans la ZDi de la Commune h est alors :

$$P_{hi} = P_{1hi} \times P_{2hi}$$

taux de pondération pour tous les ménages enquêtés dans la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h sera calculé en utilisant la formule suivante, avec éventuellement la correction de non réponse et la normalisation :

$$W_{hi} = \frac{1}{P_{1hi} \times P_{2hi}}$$

I.3. Elaboration des documents de base et des questionnaires de l'enquête

Dans chacun des quatre (04) secteurs dédiés à la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique, l'enquête ScoreCard vise à disposer des informations pour renseigner les indicateurs liés à l'identification de la typologie des biens et services, à la caractérisation des utilisateurs et des modes de fonctionnement de ces biens et services, à l'appréciation de la qualité du service rendu par l'offre des biens et services offerts dans le secteur et l'explication des causes de satisfaction et d'insatisfaction du service rendu dans le secteur, et à la détermination des actions que les populations doivent entreprendre pour améliorer la qualité du service rendu en cas d'insatisfaction. Pour s'assurer que ces indicateurs seront effectivement calculés au terme de l'enquête, il a été élaboré : (i) un document des besoins, qui présente les principaux indicateurs à renseigner afin d'orienter l'élaboration du plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans un secteur donné, (ii) un document des concepts permettant à tous les intervenants dans la réalisation de l'enquête et tous les potentiels utilisateurs des indicateurs calculés, d'avoir la même compréhension des termes, (iii) un plan de sensibilisation décrivant la stratégie de sensibilisation des populations en précisant le rôle de chacun des intervenants et leurs outils de sensibilisation.

Sur la base des deux premiers documents, cinq (05) questionnaires ont été élaborés pour la collecte des données, à savoir : (i) un questionnaire ménage pour capter la satisfaction des ménages sur les services rendus dans l'espace communal, (ii) un questionnaire Commune pour faire un inventaire de l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable et des services communaux, (iii) un questionnaire délégation départementale du MINEE permettant de faire un inventaire de l'offre publique dans le secteur de l'approvisionnement en eau potable, similaire à celui dressé dans le questionnaire Commune, afin de confronter les deux inventaires, (iv) deux questionnaires pour retracer l'offre publique dans le secteur de l'éducation, dont l'un pour le sous-secteur de l'éducation de base adressé à l'Inspection de l'éducation de base et l'autre pour le sous-secteur des enseignements secondaires adressé au délégué départemental du MINESEC. Ces questionnaires s'accompagnent d'un manuel de l'agent enquêteur dans lequel sont données les instructions indispensables à leur

administration dans des conditions convenables. Cette administration des questionnaires s'est faite en mode CAPI (Computer Assistant Personal Interviewing), laquelle a nécessité le montage des questionnaires dans la plateforme KoboToolBox à l'aide de l'application Enketo, ainsi que le déploiement dans les tablettes à travers l'application ODK Collect.

I.4. Collecte et analyse des données

C'est l'Organisation de la Société Civile (OSC) Women's Actions for Poverty Allevation (WAPAL) sélectionnée pour un lot de Communes du Département du Logone et Chari en vue de la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans les secteurs cibles, qui a procédé à la collecte des données dans la Commune de DARAK appartenant à ce lot. Dans un lot, l'OSC est composée d'un Responsable et des superviseurs et des agents enquêteurs. Mais avant la collecte proprement dite des données, le Coordonnateur de l'OSC et ses Responsables de lot ont bénéficié d'un renforcement des capacités techniques sur la compréhension du mode opératoire de l'enquête ScoreCard et l'utilisation des outils de collecte. Ils ont restitué les connaissances acquises à leurs agents enquêteurs dans le cadre d'un atelier supervisé par la coordination technique régionale du ScoreCard composée des représentants de la Cellule Régionale de Coordination du PNDP et de l'INS. Les aspects clés de cette restitution ont porté sur la présentation de l'enquête, les techniques pour conduire une enquête, le remplissage du questionnaire ménage, la simulation et le test de sélection. A la fin, les meilleurs agents enquêteurs ont été retenus pour poursuivre avec la collecte des données sur le terrain.

Cette dernière s'est déroulée du 29 mai au 04 juin 2022 et présente le bilan ci-après :

Tableau 1. 1 : Bilan de la collecte des données dans la Commune de DARAK

N°	Grappe	Localités (Villages/ Quartiers)	Nombre de ménages assignés (tirés pour l'échantillon)	Nbre ménages enquêtés	Nbre ménages vides	Nbre de Refus	Nbre ménages absents	Observations
1	1250	DARAK ILE	17	17	0	0	0	RAS
2	1251	DARAK ILE	17	17	0	0	0	RAS
3	1252	DARAK ILE	17	17	0	0	0	RAS
4	1253	DARAK ILE	17	17	0	0	0	RAS
5	1254	DARAK ILE	17	17	0	0	0	RAS
6	1255	DARAK ILE	17	17	0	0	0	RAS
7	1256	DARAK ILE	17	17	0	0	0	RAS
8	1257	DARAK ILE	17	17	0	0	0	RAS
9	1258	DARAK ILE	17	17	0	0	0	RAS
10	1259	DARAK ILE	17	17	0	0	0	RAS
11	1261	GORE- TCHANDI	17	17	0	0	0	RAS
12	1262	KATEKIME	17	17	0	0	0	RAS
13	1263	NAGA'A	17	17	0	0	0	RAS
14	1264	KARENA	17	17	0	0	0	RAS
15	1265	BOUSSAYA	17	17	0	0	0	RAS
16	1266	BIDEINE	17	17	0	0	0	RAS
17	1267	MAGALA- NJAMENA ET DJOURGOUL	17	12	0	0	0	05 ménages dans la Commune de Hile Alifa
18	1268	MAGALA- KABIR	17	17	0	0	0	RAS
19	1269	NDJIREIB	17	17	0	0	0	RAS
Total			323	318	0	0	0	

Source : Enquête CCAP2, Commune DARAK 2022

Etant donné que la collecte s'est faite par la méthode CAPI, les données sont directement disponibles sur le serveur pour apurement et production des tableaux par l'INS selon le plan de tabulation validé avec le PNDP. Ces tableaux ont été mis à la disposition de l'OSC WAPAL, ainsi que d'autres documents importants dont : (i) le guide de rédaction du rapport ScoreCard, (ii) le canevas du rapport ScoreCard, (iii) le modèle de plan d'actions du CCAP en vue de la conduite des changements, (iv) la page de garde du rapport ScoreCard. Pour s'assurer de l'utilisation optimale de ces documents par les OSC dans le cadre de l'analyse des données et de la production des rapports communaux ScoreCard, elles ont bénéficié d'un renforcement des capacités. A leur tour, elles ont restitué cette formation aux superviseurs dont chacun avait la charge de rédiger le rapport ScoreCard de sa Commune de supervision.

CHAPITRE II : OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE DARAK

II.1 Présentation de la Commune

II.1.1 Situation administrative et historique

L'arrondissement de DARAK a été créé par le décret N°2004/008 du 29/01/04. Trois années plus tard naissait la Commune de DARAK par décret N° 2007/117 du 24 avril 2007. La Commune couvre une superficie 660 km² et compte 41 villages selon le découpage administratif. Avant l'occupation Nigériane en 1987, l'Ile de DARAK était rattachée à la Commune de MAKARY. En 2002 l'île a été rétrocédée au Cameroun par arrêt de la cour Internationale de justice de HAYE.

II.1.2 Situation démographique

a) Démographie

La population totale est estimée à 23 901 habitants (selon le 3^e RGPH en fonction du taux d'accroissement) cette population est répartie ainsi qu'il suit :

- Résident en milieu urbain : hommes : 4647 ; Femmes : 3967 pour un rapport de masculinité de 117,14% ;
- Résident en milieu rural : Hommes : 7888 ; Femmes : 7399 pour un rapport de masculinité de 106,61 %

Cette population est structurée en trois grands groupes : les jeunes de 0 à 33 ans, des adultes 34 à 59 ans et les vieux plus de 60 ans.

b) Groupes ethniques

Les principaux groupes ethniques sont : les ARABES CHOA divisés en plusieurs clans (SALAMAT, AWALME, KOURI), les KOTOKOS, HAOUSSA, les MOUSGOUMS, les KANOURI, DJOUKOUM, les KAMOUBOU, les SARA, les MASSA et autres groupes spécifiques (les Maliens). Tous ces groupes cohabitent pacifiquement indépendamment de leur religion et de leur culture. La vie en société est caractérisée par plusieurs festivités (mariages, baptême etc.), célébré par chaque groupe ethnique selon sa culture.

c) Principales religions

Plusieurs religions ont été recensées dans la Commune de DARAK dont les plus importantes sont l'Islam et le Christianisme.

II.1.3 Situation géographique

La Commune de DARAK est située dans le Département du LOGONE et CHARI, Région de l'Extrême-Nord. Elle est limitée :

- Au Nord par le lac TCHAD ;
- Au Sud par la Commune de MAKARI ;
- A l'Est par la Commune de BLANGOUA ;
- A l'Ouest par la Commune de HILE ALIFA.

a) Milieu physique

1- Le relief

Le relief au niveau de l'espace urbain communal est celui de la plaine inondable entraînant une rétention d'eau en saison de pluie. Ce relief est uniforme et moins accidenté, s'étalant des limites du lac Tchad jusqu'aux confins des Communes de HILE- ALIFA, de MAKARI et de BLANGOUA.

2- Le réseau hydrographique.

Le principal cours d'eau est le Lac Tchad qui entoure l'espace urbain communal, il est le réservoir ou viennent se jeter les fleuves du Logone et Chari.

3- Le sol

Au niveau de l'espace urbain, le sol est sablo- limoneux caractérisé par un dépôt résiduel du natron en surface. Il est également caractérisé par une nappe phréatique peu profonde (30 à 50 cm). Il y a de cela une vingtaine d'année l'espace avait une superficie trois fois plus grande, mais de nos jours cette surface a connu de rétrécissement dû aux facteurs socio- environnementaux tels que : le peuplement de l'île, et les eaux d'inondations.

4- Le climat

Il est de type Soudano - Sahélien caractérisé par deux saisons contrastées : une saison pluvieuse de 3 à 4 mois allant de Juin à Septembre et une longue saison sèche de 08 mois allant d'octobre à Mai. La température moyenne annuelle est de 35C° avec un maximum au mois d'Avril- Mai atteignant 45 à 50 degré C°.

II.1.4 Situation socioéconomique

Plusieurs activités économiques sont développées au niveau de la Commune.

✓ Activités de pêche :

C'est un secteur primordial pour l'économie de la Commune. Pour se faire, un centre d'arrondissement de contrôle de pêche est créé au niveau de l'espace urbain.

L'activité de pêche repose non seulement sur les méthodes et outils de pêche mais aussi sur les acteurs de la filière. Les populations de la Commune ont développé depuis plusieurs années un système de gestion coutumière en ressource d'eau et de certains espaces sur l'aspect communautaire. Elle met en défens certaines zones de profondeur du lit mineur du lac. Elle les exploite sur forme de pêche communautaire et collective et ensuite individuellement pour les poissons restant à l'aide de n'importe quelle méthode.

Les outils utilisés sont fonction non seulement des espèces à capturer mais aussi l'hydrographie. Ces outils sont les pirogues à moteur, les pirogues à pagaie, les filets maillants (dormants et dérivants), les éperviers, les palangres (hameçons), les nasses (clôture /appâtées) et les sennes.

Les types des produits de pêche obtenus les plus répandus sont :

- Le fumage du poisson pratiqué sur les foyers améliorés ou non, par la combustion du bois ou des sous-produits ;
- Le séchage du poisson fermenté sur les claies à même le sol, sur les claies sur élevées ou encore disposés sur la paille étalée à même le sol ;
- La conservation au frais n'est pas beaucoup pratiquée à cause de la faible utilisation, voire le manque d'équipements et d'infrastructures de congélation.

Cette activité contribue énormément à l'économie des ménages à cause de sa rentabilité. Le poisson capturé est destiné à l'auto consommation, à la commercialisation dans les marchés environnant et à l'exportation dans les pays voisins (Nigeria et Tchad).

✓ **Activités d'agriculture :**

Au niveau de la Commune, trois types de cultures sont pratiqués. La culture de céréale de contre saison, la culture de saison de pluie sur les buttes, la culture des légumineuses pratiquée le long de l'année (gombo, niébé et autres). Ces cultures sont pratiquées par les populations autochtones avec une main d'œuvre constituée essentiellement des allogènes.

A travers ces systèmes de production on constate qu'il existe de nombreuses opportunités parmi lesquelles la disponibilité en eau du lac pendant toute l'année pour les besoins d'irrigation d'où la possibilité de diversification de culture. Les spéculations agricoles sont vendues dans les différents marchés de la Commune (DARAK, DORE-LIMAN). Tout comme la pêche cette activité constitue une source de revenu non moins importante pour les populations.

✓ **Activités d'élevage :**

La zone du Lac Tchad a toujours constitué une zone de transhumance pour le bétail. On note un effectif assez important de bovins qui y séjourne 3 à 4 mois en moyenne dans la zone. La production du pâturage est estimée entre 8 et 10t/ha. C'est une zone qui abrite également un important effectif des petits ruminants (Caprins et Ovins). Cependant il est important de mettre un accent particulier sur la sécurisation des espaces pastoraux et des pistes à bétail. Les 03 grands groupes d'utilisateurs des ressources sont les pêcheurs, les agriculteurs, et les éleveurs.

✓ **Activités commerciales :**

La commercialisation du bois, des produits manufacturés et d'autres produits de 1^{ère} nécessité sont une activité importante au niveau de l'espace communal. Cette activité est pratiquée par les différents corps de métiers qui existent surtout dans l'espace urbain. Faute de circuit de commercialisation efficace et contrôlé l'on assiste à une perte de denrée ce qui provoque un manque à gagner tant pour les populations que pour la Commune. On peut noter citer la conversion de la monnaie (naira en cfa) qui est également une activité lucrative et dont les acteurs en tirent le bénéfice.

✓ **Activités artisanales :**

Les activités portent sur la transformation des ressources naturelles (paille en natte et en seko), la forge pour la fabrication des outils (houes, couteaux etc...). Les acteurs de cette filière sont surtout recrutés parmi les populations autochtones et sont très peu nombreux. C'est un secteur très peu développé et dont l'apport en terme de revenu sur la Commune à peu d'impact.

II.2 Offre publique de biens et services en contexte de décentralisation

Sous l'égide des Lois de la décentralisation de 2004, de nombreuses compétences ont été transférées aux Communes et aux Régions, dans les domaines du développement économique, sanitaire, social, éducatif, sportif et culturel. La loi portant Code Général des CTD, en même temps qu'elle maintient les compétences transférées tant aux Communes qu'aux Régions, les élargit. Ceci afin de permettre une meilleure application du principe de subsidiarité. C'est-à-dire agir de manière à donner une plus grande satisfaction aux attentes et besoins de proximité des populations. Cet élargissement vise également à matérialiser la prescription insistante du Président de la République en cette matière.

Toutes ces compétences transférées aux Communes dans le cadre de la décentralisation feront l'objet de l'enquête « scorecard ». Il s'agit du :

- Secteur de l'approvisionnement en eau ;
- Secteur santé ;
- Secteur de l'éducation ;
- Secteur des services communaux.

II.3 Analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles

Pour évaluer la satisfaction des populations sur les services publics offerts, il faut d'abord savoir la situation de ces services au moment de l'enquête de satisfaction. Cette situation a été collectée auprès des administrations sectorielles concernées par les secteurs ciblés par l'enquête et auprès de la Commune.

II.2.1 Secteur de l'approvisionnement en eau

Dans le secteur de l'approvisionnement en eau, les données ont été collectées auprès de la Délégation départementale du MINEE du Logone et Chari et de la Commune. Malheureusement au niveau de la Délégation, la base des données n'était pas disponible. Seules les données de la Commune ont servi pour l'enquête. Ces données sont reprises dans le tableau suivant :

Tableau 2. 1: Etat des lieux des points d'eau dans la Commune

Type de point d'eau potable	Nombre de points d'eau de ce type		Nombre de points d'eau de ce type fonctionnels		Nombre de points d'eau disposant d'un mécanisme d'entretien et de gestion		Nombre de points d'eau disposant d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel	
	Commune	Sectoriel	Commune	Sectoriel	Commune	Sectoriel	Commune	Sectoriel
Puits avec pompe à motricité humaine	5	-	-	-	-	-	-	-
Puits avec pompe électrique	2	-	-	-	-	-	-	-
Puits à ciel ouvert	4	-	-	-	-	-	-	-
Forages avec pompe à motricité humaine	49	-	39	-	39	-	39	-
Forage avec pompe électrique	6	-	3	-	3	-	3	-
Borne-fontaine	-	-	-	-	-	-	-	-
Source	1	-	1	-	-	-	-	-
Réseau d'adduction d'eau communal	-	-	-	-	-	-	-	-
Mare	-	-	-	-	-	-	-	-
Rivière	1	-	-	-	-	-	-	-
Total	68	7	42	-	42	-	42	-

Source : Enquête CCAP2, Commune DARAK 2022

Il ressort de ce tableau que 39 forages sur 49 sont fonctionnels dans les 41 villages de la Commune de DARAK, soit un pourcentage de 67.59%. Il existe aussi des puits munis de PMH qui sont tous non fonctionnels. Tous les forages fonctionnels disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel. L'absence d'un système de pérennisation fonctionnel est la cause des pannes des forages non fonctionnels ou abandonnés.

Cependant, il ressort que ces points d'eau sont très insuffisants compte tenu de l'effectif de la population qui est évalué à environ 23 901 personnes. Alors, il faudrait environ 80 forages bien répartis pour satisfaire les besoins en eau des populations.

II.2.2 Secteur santé

En ce qui concerne la situation des formations sanitaires de la Commune, les données ont été collectées auprès du Chef de service de district de santé de MADA qui est une formation sanitaire privée située dans la Commune de MAKARY. Cette situation est présentée dans le tableau suivant :

Tableau 2. 2 : Etat des lieux des formations sanitaires couvrant la Commune

Type de formation sanitaire	Nombre de formation sanitaire de ce type	Nombre de formations sanitaires fonctionnelles de ce type	Nombre de formations sanitaires de ce type disposant d'un COSA ou d'un COGES fonctionnels	Accompagnement de la Commune dans l'entretien et la gestion de la formation sanitaire de ce type	Nature de l'accompagnement				
					Suivi technique	Appui financier	Renforcement des	Appui logistique	Autres (à préciser)
Centre de santé / Centre de santé intégrée	2	1	1	✓	-	✓	-	✓	-
Centre Medical d'Arrondissement	1	1	1	✓	-	✓	-	✓	-
Hôpital de district	0	0	0	-	-	-	-	-	-
Hôpital régional	0	0	0	-	-	-	-	-	-
Hôpital de référence	0	0	0	-	-	-	-	-	-
Formation sanitaire privée	0	0	0	-	-	-	-	-	-
Autres (à préciser) _	0	0	0	-	-	-	-	-	-
Total	3	2	2						

Source : Enquête CCAP2, Commune DARAK 2022

De ce qui précède, il en ressort qu'en matière de service de santé, la Commune de DARAK a un (1) Centre de santé intégrée sur deux (2) fonctionnel, un Centre Médical d'Arrondissement fonctionnel. Presque la quasi-totalité des ménages de la Commune fréquentent des formations sanitaires qui se trouvent dans une autre Commune et de ce fait, sont suffisamment éloignées. Si l'on tient compte des normes sectorielles (environ 5000 personnes pour un (1) centre de santé), l'on constate qu'il faudrait au moins 5 formations sanitaires fonctionnelles pour couvrir la Commune.

II.2.3 Secteur de l'éducation

L'éducation est un secteur de base pour le développement socio-économique de la population. Le tableau suivant présente la situation actuelle du secteur éducatif de la Commune renseigné auprès de l'IAEB de DARAK et la Délégation des enseignements secondaires du Logone et Chari.

Tableau 2. 3 : Etat des lieux des services de l'éducation

Cycle	Ordre d'enseignement	Nombre d'écoles prévu dans la Commune par la carte scolaire	Nombre d'écoles dans l'ordre d'enseignement	Nombre d'écoles non opérationnelles	Nombre d'écoles disposant de salles de classe en matériaux définitif	Nombre d'écoles disposant d'une APEE fonctionnelle
Maternel	Public	01	01	0	0	0
	Privé laïc	03	03	0	0	02

Cycle	Ordre d'enseignement	Nombre d'écoles prévu dans la Commune par la carte scolaire	Nombre d'écoles dans l'ordre d'enseignement	Nombre d'écoles non opérationnelles	Nombre d'écoles disposant de salles de classe en matériaux définitif	Nombre d'écoles disposant d'une APEE fonctionnelle
	Privé confessionnel	-	-	-	-	-
	Ecole de parents	-	-	-	-	-
Primaire	Public	28	28	01	17	17
	Privé laïc	03	03	0	0	03
	Privé confessionnel	-	-	-	-	-
	Ecole de parents	01	01	0	0	01
Secondaire 1 ^{er} cycle	Public	01	01	0	01	01
	Privé laïc	-	-	-	-	-
	Privé confessionnel	-	-	-	-	-
	Ecole de parents	-	-	-	-	-
Secondaire 2 ^{ème} cycle	Public	-	-	-	-	-
	Privé laïc	-	-	-	-	-
	Privé confessionnel	-	-	-	-	-
	Ecole de parents	-	-	-	-	-
Total		37	37	01	18	24

Source : Enquête CCAP2, Commune DARAK 2022

L'analyse de la situation du secteur de l'éducation dans la Commune de DARAK révèle que les écoles primaires sont disponibles comme prévu par la carte scolaire de la Commune et les écoles maternelles sont quasi absentes. Dans ce secteur 18 écoles disposent de salles de classe en matériaux définitif et 24 écoles sur les 37 disposent d'une APEE fonctionnelle

II.2.4 Secteur des services communaux

La Commune de DARAK dispose de plusieurs services ouverts à sa population. Ces services sont présentés ainsi que suit :

Tableau 2. 4 : Inventaire des services communaux

Nature du service	Disponibilité du service	Délai en jours pour l'obtention du service
Etablissement d'actes d'état-civil	OUI	90
Délivrance des documents d'urbanisme	NON	-

Nature du service	Disponibilité du service	Délai en jours pour l'obtention du service
Aménagement des voiries	NON	-
Gestion des déchets / Assainissement	OUI	Pas de délais précis
Légalisation des documents	OUI	02
Authentification des documents	NON	-
Hygiène et salubrité	OUI	Pas de délais précis
Aménagement des espaces verts et de loisirs	NON	-
Aménagement des aires de jeux	OUI	Pas de délais précis
Eclairage public	OUI	Pas de délais précis
Transport public	NON	Pas de délais précis
Assistance et Appuis aux personnes socialement vulnérables	OUI	Pas de délais précis
Autres (à préciser) _____	NON	-

Source : Enquête CCAP2, Commune DARAK 2022

D'une manière générale, L'établissement de l'acte de naissance, l'assainissement, la légalisation des documents, le service d'hygiène et salubrité, l'aménagement des aires de jeux, l'éclairage public, l'assistance et Appuis aux personnes socialement vulnérables sont les services les plus sollicités et rendus à la Commune de DARAK et les autres services ne sont pas sollicités à cause de l'ignorance des ménages. Le constat fait, presque la totalité des services existants rendus par la Commune n'ont délai précis pour leur obtention.

CHAPITRE III : PRINCIPAUX CONSTATS RELEVÉS DANS LES SECTEURS CIBLES

L'enquête SCORECARD réalisée dans la Commune de DARAK, consiste à capter la perception des ménages par rapport à l'offre publique des services rendus (eau, santé, éducation, services communaux). De cette enquête, ressortent les constats relevés durant cette période. Ces constats font l'objet de ce chapitre.

III.1 Description de la population enquêtée

L'enquête du SCORECARD a visé des ménages dans lesquelles nous avons eu des répondants ayant différents statuts dans les ménages. Ces catégories de répondants sont présentées dans le tableau suivant :

Tableau 3. 1: Répartition (%) dans la Commune de DARAK des chefs de ménage selon le milieu de résidence et le sexe

		Lien de parenté de l'enquêté avec le chef de ménage						Total
		Chef de Ménage	Conjoint (e) du Chef de Ménage	Fils/Fille du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Père/mère du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Autre parent du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Sans lien de parenté avec le chef ou son/sa conjoint (e)	
Strate de résidence	Urbaine	74,1	11,2	8,8	1,8	2,4	1,8	100,0
	Rurale	66,2	12,2	8,8	6,1	4,7	2,0	100,0
	Ensemble	70,4	11,6	8,8	3,8	3,5	1,9	100,0

Source : Enquête CCAP2, Commune DARAK 2022

De ce tableau, il en ressort que 70,40% des répondants sont les chefs des ménages. Il est à noter que nous avons 1.90% des répondants qui n'ont aucun lien de parenté avec le chef de ménage ce qui revient à dire que les membres de ces ménages étaient absents lors du passage des enquêteurs. De ce constat, il revient à savoir de quel sexe et quel est la moyenne d'âge des répondants. Le tableau suivant présente cette répartition :

Tableau 3. 2: Répartition (%) dans la Commune de DARAK des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge

Groupe d'âges du répondant	Urbain		Rural		Ensemble	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Moins de 20 ans	4,1	6,4	2,0	14,9	4,7	6,1
[20 - 35[	35,0	72,3	47,5	44,7	45,3	46,6
[35 - 50[	37,4	12,8	26,7	21,3	30,6	25,0
Plus de 50 ans	23,6	8,5	23,8	19,1	19,4	22,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête CCAP2, Commune DARAK 2022

Il ressort de ce tableau que 45.30% des répondants mâles ayant effectivement pris part à cette enquête sont majoritairement des hommes de la tranche d'âge : 20 – 35 ans ; on note cependant que 46.60% des répondants femelles sont majoritairement des femmes de la tranche d'âge entre 20 et 35 ans.

III.2 Approvisionnement en eau potable

L'eau est une des sources indispensables à l'homme. Ce secteur est aussi un des secteurs dont la compétence est transférée aux Communes. Ainsi dont le constat sur la satisfaction des populations par rapport à l'approvisionnement en eau potable dans la Commune de DARAK.

III.2.1 Utilisation des points d'eau dans la Commune

Tableau 3. 3: Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Type de point d'eau disponible dans le village / quartier										
	Puits avec pompe à motricité humaine	Puits avec pompe électrique	Puits à ciel ouvert	Forage avec pompe à motricité humaine	Forage avec pompe électrique	Borne-fontaine	Source	Marre	Réseau d'adduction d'eau	Adduction en eau potable	Rivière
Urbain	7,1	1,8	1,2	9,4	17,1	0,6	1,2	,0	0,0	0,0	1,2
Rural	15,5	6,8	4,1	54,1	19,6	0,0	0,0	,0	0,0	0,0	0,0
Ensemble	11,0	4,1	2,5	30,2	18,2	0,3	0,6	,0	0,0	0,0	0,6

Source : Enquête CCAP2, Commune DARAK 2022

Les forages avec pompe électrique et les forages avec pompe à motricité humaine sont dans l'ordre d'utilisation décroissante des ouvrages hydrauliques présents à DARAK. Par ailleurs, les ménages s'approvisionnent aussi dans les puits muni de pompe à motricité humaine (PMH) et avec de pompe électrique. Cependant, certains ménages se ravitaillent dans les puits à ciel ouvert (environ 2,5%), d'autres par contre se ravitaillent dans les rivières et/ou les sources. Ceci étant, compte tenu du niveau élevé de risques que cours la population en utilisant ce type de source d'approvisionnement en eau, l'ajout des autres types de points d'eau plus sécurisés (tels les forages avec pompe électrique ou PMH) restent une nécessité dans la Commune de DARAK.

Tableau 3. 4: Utilisation d'une source d'eau publique

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages utilisant une source d'eau publique	Principale source d'approvisionnement en eau											Total
		Puits avec pompe à motricité humaine	Puits avec pompe électrique	Puits à ciel ouvert	Forage avec pompe à motricité humaine	Forage avec pompe électrique	Borne-fontaine	Source	Marre	Réseau d'adduction d'eau	Adduction en eau potable	Rivière	
Urbain	9,4	6,3	0,0		75,0	18,8		0,0				0,0	100,0
Rural	77,7	10,4	4,3		62,6	17,4		4,3				0,9	100,0
Ensemble	41,2	9,9	3,8		64,1	17,6		3,8				0,8	100,0

Source : Enquête CCAP2, Commune DARAK 2022

La principale source d'approvisionnement en eau des ménages de la Commune de DARAK est publique ; parmi ces ouvrages publics d'approvisionnement en eau, les Forages avec pompe à motricité humaine sont les plus utilisés (64.1%), puis suivent les Forages avec pompe électrique avec (17,6%). Le fait pour la majorité des populations de DARAK d'avoir recourt à une source publique d'approvisionnement en eau potable implique des investissements supplémentaires afin d'améliorer la qualité de cette eau.

III.2.2 Accessibilité des points d'eau dans la Commune

Ces différents points d'eau bien que disponibles et utilisés, sont-ils accessibles à la population ? Cette question est l'objet de cette partie présenté dans le tableau suivant :

Tableau 3. 5: Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages ayant déclaré que le point d'eau utilisé est disponible toute l'année	Proportion (%) de ménages ayant accès au point d'eau utilisé tout au long de la journée	Principale source d'approvisionnement en eau accessible tout au long de la journée										Total
			Puits avec pompe à motricité humaine	Puits avec pompe électrique	Forage avec pompe électrique	Forage avec pompe à motricité humaine	Borne-fontaine	Source	Marre	Réseau d'adduction d'eau	Adduction en eau potable	Rivière	
Urbain	2,9	5,3	11,1	0,0	33,3	55,6		0,0					100,0
Rural	50,7	62,8	12,9	4,3	20,4	59,1		3,2					100,0
Ensemble	25,2	32,1	12,7	3,9	21,6	58,8		2,9					100,0

Source : Enquête CCAP2, Commune DARAK 2022

Le tableau nous montre que ; En milieu urbain (55,6%) comme en milieu rural (59,1%), la principale source d'approvisionnement en eau est les forages avec pompe à motricité humaine, la totalité de ménages en milieu rural déclare y avoir accès à tout moment de la journée par rapport aux ménages en milieu urbain. La disponibilité en eau est aujourd'hui une préoccupation mondiale. En effet, la consommation d'eau croît à un rythme exponentiel. D'où le besoin de maximiser l'existant en vue de faire face aux besoins des ménages.

Tableau 3. 6: Correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages dont la fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau correspond à leur besoin en eau	Fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau			
		Une fois	Deux fois	Trois fois	Total
Urbain	14,3	14,3	57,1	28,6	100,0
Rural	27,3	31,8	63,6	4,5	100,0
Ensemble	24,1	27,6	62,1	10,3	100,0

Source : Enquête CCAP2, Commune DARAK 2022

Il ressort de ce tableau qu'en milieu urbain, tous les ménages enquêtés affirment que la disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau ne correspond pas à leur besoin journalier. En effet, l'existant ne parvient pas à couvrir les besoins exprimés. En milieu rural par contre, les ménages affirment que la principale source d'approvisionnement est disponible et satisfait leurs besoins en eau potable. L'augmentation de la demande en eau due au boom démographique observé dans la Commune de DARAK invite à intensifier des actions de sensibilisation sur l'utilisation de l'eau et à initier un plaidoyer pour que les techniques de potabilisation d'eau soient vulgarisées auprès des ménages.

III.2.3 Entretien et maintenance de points d'eau dans la Commune

Dans ce paragraphe, il est question d'évaluer le système d'entretien et de pérennisation des ouvrages hydrauliques. Le tableau ci-dessous présente la fréquence des pannes :

Tableau 3. 7: Panne au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal type de point d'eau utilisé

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages dont le principal type de point d'eau a été panne au cours des 6 derniers mois	Répartition des ménages selon le temps mis pour la réparation de la panne d'un point d'eau					
		<i>Moins d'une semaine</i>	<i>Entre une semaine et un mois</i>	<i>Entre un mois exclu et trois mois</i>	<i>Plus de trois mois</i>	<i>Pas encore</i>	<i>Total</i>
Urbain	87,5	14,3	42,9	7,1	35,7	,0	100,0
Rural	64,3	44,6	25,7	1,4	8,1	20,3	100,0
Ensemble	67,2	39,8	28,4	2,3	12,5	17,0	100,0

Source : Enquête CCAP2, Commune DARAK 2022

De ce tableau, on aperçoit que 87,5% des ménages dans le milieu urbain déclarent que leur point d'eau principal est tombé en panne au cours des 06 derniers mois tandis qu'en milieu rural, 64,3% des ménages déclarent le même problème. Compte tenu du fait que l'existant ne parvient pas à toujours à couvrir les besoins exprimés par les ménages, le temps mis serait relativement long. C'est la raison pour laquelle il faut prendre des mesures en vue de mettre en place un système de pérennisation efficace qui consistera à mettre en place et à former les comités de gestion autour de chaque point d'eau (système d'alerte efficace, de renforcer les capacités des agents réparateurs pour que les points d'eau tombés en panne soient rapidement remis en services).

Tableau 3. 8: Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau

Milieu de résidence	Acteur de remise en service du principal type de point d'eau					
	<i>Commune</i>	<i>Etat</i>	<i>Elite</i>	<i>Comité de gestion</i>	<i>Chef de village / quartier</i>	<i>CAMWATER /SNEC/CDE</i>
Urbain	56,3	12,5	12,5	43,8	18,8	0,0

Milieu de résidence	Acteur de remise en service du principal type de point d'eau						
	Commune	Etat	Elite	Comité de gestion	Chef de village / quartier	CAMWATER /SNEC/CDE	Total
Rural	35,7	6,1	2,6	14,8	38,3	0,0	,0
Ensemble	38,2	6,9	3,8	18,3	35,9	0,0	,0

Source : Enquête CCAP2, Commune DARAK 2022

Ce tableau nous révèle qu'en milieu urbain comme en milieu rural, les problèmes liés à la gestion et entretien des points d'eau sont pris en charge par la Commune, les élites, les chefs de village, l'Etat et les COGES. En revanche, l'enquête révèle qu'en milieu urbain 43,8% des préoccupations liées à l'utilisation et au fonctionnement des points d'eau sont réglés par le Comité de gestion et 56,3% par la Commune, tandis qu'en zone rurale ils sont réglés par la Commune à hauteur de 35,7% et par les COGE à hauteur de 14,9%. Sauf que dans ce derniers cas, un acteur important intervient en la personne du chef de village qui intervient aussi dans la remise en service des points d'eau.

Tableau 3. 9: Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau

Milieu de résidence	Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance du principal type de point d'eau				
	COGES	Commune	CAMWATER	Communauté	Total
Urbain	56,3	87,5	6,3	56,3	,0
Rural	60,9	75,7	0,0	50,4	,0
Ensemble	60,3	77,1	0,8	51,1	,0

Source : Enquête CCAP2, Commune DARAK 2022

La gestion du comité de gestion se manifeste par des cotisations spontanées lorsque le point d'eau rencontre un problème de dysfonctionnement. En plus de la gestion du comité de gestion nous notons aussi l'implication des communautés pour le dépannage de point d'eau en panne.

Tableau 3. 10: Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages qui contribue financièrement au fonctionnement du COGES	Montant moyen de la contribution financière des ménages au fonctionnement du COGES	Proportion (%) de ménages qui trouvent élevé le montant de la contribution financière au fonctionnement du COGES	Répartition des ménages selon la fréquence de la contribution financière au fonctionnement du COGES						
				Jour	Semaine	Mois	Trimestre	Semestre	Année	Total
Urbain	37,5	1983,3	0,0			16,7	66,7	16,7	,0	100,0
Rural	18,3	4309,5	42,9			47,6	38,1	9,5	4,8	100,0
Ensemble	20,6	3792,6	33,3			40,7	44,4	11,1	3,7	100,0

Source : Enquête CCAP2, Commune DARAK 2022

En ce qui concerne la contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES, les ménages de la zone urbaine participent à un montant 1983 F au fonctionnement du COGES. En revanche, 18,3% des ménages en milieu Rural contribuent en moyenne 4309 F au fonctionnement du COGES, 18,3% sont ceux-là qui trouvent que le montant de la contribution est très élevé. En moyenne 40,7% des ménages contribuent par mois au fonctionnement du COGES, 44,4% trimestriellement, 11,1% paient par semestre et en fin 3,7% des ménages contribuent par année.

III.2.4 Caractérisation des points d'eau dans la Commune

Ce paragraphe s'intéresse à l'appréciation exprimée par les ménages enquêtés concernant le service rendu par leur source principale d'approvisionnement en eau. Cette appréciation tient compte de la distance moyenne par rapport à la principale source, du temps moyen mis en minutes pour atteindre le point d'eau, du temps d'attente passé au niveau du point d'eau pour s'approvisionner et du nombre moyen de personnes qu'un ménage a l'habitude de trouver à ce point d'eau.

Tableau 3. 11: Accessibilité à la principale source d'approvisionnement et appréciation du service rendu par cette source

Milieu de résidence	Distance moyenne du ménage par rapport à la principale source publique d'approvisionnement en eau	Temps moyen (en minutes) mis pour arriver au point d'eau	Temps moyen (en minutes) d'attente au point d'eau	Nombre moyen de personnes qu'un ménage a l'habitude de trouver à ce point d'eau	Répartition des ménages selon l'appréciation du service rendu par la principale source publique d'approvisionnement en eau				
					Très bon	Bon	Passable	Mauvais	Très mauvais
Urbain	259,5	6,5	5,4	29,6	,0	18,8	68,8	6,3	6,3
Rural	592,4	5,3	8,3	21,0	7,0	29,6	47,8	15,7	,0
Ensemble	551,7	5,4	7,9	22,1	6,1	28,2	50,4	14,5	,8

Source : Enquête CCAP2, Commune DARAK 2022

Ce tableau révèle l'appréciation en fonction du milieu de résidence, Les ménages enquêtés trouvent le service rendu Passable, en milieu urbain, respectivement 68,8% et 47.8% en milieu rural. Les inquiétudes sur l'état des ressources en eau semblent installées durablement en milieu urbain. Cette situation pourrait justifier le recours aux sources d'eau impropres à la consommation humaine et les exposer à de nombreuses maladies.

Tableau 3. 12 : Proportion (%) des ménages dans la Commune selon les caractéristiques de la principale source d’approvisionnement en eau et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages ayant déclarés que l’eau de la principale source d’approvisionnement en eau :		
	<i>a une d’odeur</i>	<i>a un goût</i>	<i>a une couleur</i>
Urbain	100,0	100,0	93,8
Rural	72,2	76,5	70,4
Total	75,6	79,4	73,3

Source : Enquête CCAP2, Commune DARAK 2022

Il ressort de ce tableau que la principale source d’approvisionnement en eau des ménages dans l’espace urbain a une odeur, n’a pas de goût et a généralement une couleur. Cela signifie que les ménages de l’espace urbain consommeraient une eau de qualité douteuse. Il en est de même du milieu rural où, certains ménages déclarent que leurs différentes sources d’approvisionnement en eau auraient soit une couleur, soit un goût, soit une odeur. D’où l’importance de rendre l’eau potable avant de la consommer et de prendre des mesures adéquates lors de la construction de ces ouvrages à l’instar du test de qualité dans les centres agréés.

III.2.5 Satisfaction des besoins exprimés en matière d’approvisionnement en eau dans la Commune

Ce paragraphe présente la satisfaction des besoins exprimés en matière de consommation en eau dans la Commune par les principaux bénéficiaires.

Tableau 3. 13 : Besoin exprimé en matière d’approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages ayant exprimé un besoin en matière d’approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois	Parmi les ménages ayant exprimé un besoin, proportion (%) dont le besoin a été exprimé :								Proportion (%) des ménages dont le besoin exprimé en eau a été satisfait
		Au Maire	A l’Etat	A une élite	Au Comité de gestion du point d’eau	Au Chef de village/ quartier	A l’autorité administrative	A Camwater/SNEC	A Autre	
Urbain	17,1	96,6	31,0	3,4	3,4	6,9	31,0	,0	,0	3,4
Rural	19,6	100,0	10,3	,0	10,3	6,9	3,4	,0	,0	3,4
Ensemble	18,2	98,3	20,7	1,7	6,9	6,9	17,2	,0	,0	3,4

Source : Enquête CCAP2, Commune DARAK 2022

D’une manière générale en matière de service hydraulique dans la Commune de DARAK, les ménages affirment être non satisfait et les différentes raisons évoquées sont : L’insuffisance des points d’eau, la mauvaise répartition de ces points d’eau et les pannes fréquentes sont les principales raisons

de non satisfaction. Cela signifie que de nos jours, l'accès à la ressource en eau à DARAK reste encore problématique. D'où l'interpellation des populations à l'endroit des principaux partenaires à s'investir davantage pour atténuer les souffrances des populations.

Tableau 3. 14 : Répartition dans la Commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable selon l'intervalle du temps mis de satisfaction

Milieu de résidence	Temps moyen mis (en mois) entre la réponse favorable et la satisfaction du besoin exprimé par un ménage	Répartition des ménages selon le temps mis pour satisfaire le besoin exprimé en approvisionnement en eau			
		Moins d'un mois	Entre un mois et trois mois	Plus de trois mois	Total
Urbain	0,00	100,00	0	0	
Rural	0,20	100,00	0	0	100,00
Ensemble	0,10	100,00	0	0	100,00

Source : Enquête CCAP2, Commune DARAK 2022

Ce tableau révèle que les 100% des ménages ayant exprimé un besoin en approvisionnement en eau sont satisfaits en moins de 01 mois. Ce qui amène à regarder les raisons de l'insatisfaction des autres ménages ayant exprimé un besoin en approvisionnement en eau. Ainsi, le tableau suivant présente les raisons de l'insatisfaction.

Tableau 3. 15 : Non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages non satisfaits de l'approvisionnement en eau potable	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :						
		Eloignement du point d'eau	Mauvaise qualité de l'eau	Insuffisance des points d'approvisionnement en eau	Mauvaise gestion du point d'eau	Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne	Coût élevé de l'approvisionnement en eau	Autre
Urbain	92,4	29,3	62,4	35,7	35,0	3,8	14,0	1,3
Rural	87,8	18,5	56,2	40,0	46,9	2,3	5,4	,0
Ensemble	90,3	24,4	59,6	37,6	40,4	3,1	10,1	,7

Source : Enquête CCAP2, Commune DARAK 2022

90,3% de ménages de DARAK estiment être insatisfait pour ce qui est de l'approvisionnement en eau. En effet, environ 90,3% des ménages déclarent ne pas être satisfaites soit 92,4% en milieu urbain et 87,8% en milieu rural. Parmi les raisons de la non satisfaction qui reviennent le plus on a : la mauvaise qualité d'eau offerts passe en premiers (avec un pourcentage de 59,6%), la mauvaise gestion du point d'eau et l'insuffisance des points

d'approvisionnement en eau avec respectivement 40,4% et 37,6%.

III.2.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service rendu en eau potable

Il est question dans ce paragraphe, de permettre aux différents ménages de se rendre utiles pour ce qui est de l'amélioration du service en approvisionnement de l'eau potable.

Tableau 3. 16 : Actions des ménages dans la Commune en vue de l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable
Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable à travers :										
	Points d'eau supplémentaires			Amélioration de la gestion des points d'eau					Amélioration de la qualité de l'eau		Autres
	Contribution pour la construction d'un point d'eau supplémentaire	Donation du site de construction d'un point d'eau	Plaidoyer auprès des donateurs	Redynamisation/mise en place du COGES	Contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du point d'eau	Encouragement à l'intégration des femmes dans le COGES	Suivi de la production des comptes-rendus sur la gestion du point d'eau par le COGES	Facilitation du déplacement de l'artisan réparateur chargé de la maintenance du point d'eau	Participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l'eau dans la localité	Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité qui impactent la qualité de l'eau	
Urbain	41,2	11,2	65,9	51,8	7,6	4,7	1,8	1,8	9,4	7,6	,0
Rural	38,5	21,6	68,2	66,2	5,4	8,1	3,4	,7	9,5	10,8	,0
Ensemble	39,9	16,0	67,0	58,5	6,6	6,3	2,5	1,3	9,4	9,1	,0

Source : Enquête CCAP2, Commune DARAK 2022

De tous ce qui précède, la situation de l'approvisionnement en eau actuelle reste un problème dans la Commune de DARACK. Les principales raisons évoquées sont :

- La mauvaise qualité de l'eau (dysfonctionnement dans la réalisation des forages);
- L'insuffisance des points d'eau ;
- La mauvaise répartition des points d'eau ;
- Les pannes fréquentes de forages ;
- Insuffisance dans le système de pérennisation des ouvrages hydrauliques ;
- Ignorance des techniques de potabilisation de l'eau. '

Toutefois, les populations se déclarent prêtes à y apporter du leur pour sortir de cette situation assez difficile.

III.3 Services de santé

Les services de santé dans la Commune de DARAK sont indispensables pour la population. D'où l'importance de savoir la perception des ménages sur les services rendus.

III.3.1 Utilisation des formations sanitaires dans la Commune

Tout au long de ce paragraphe, il sera question d'analyser l'utilisation des formations sanitaires dans la Commune. Il est nécessaire à ce niveau d'analyser la répartition dans la Commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence, les raisons de choix opérés par les ménages et l'accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins.

Tableau 3. 17 : Répartition (%) dans la Commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Répartition (%) dans la Commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge			
	Public	Privé laïc	Privé confessionnel	Total
Urbain	99,4	0,0	,6	100,0
Rural	78,4	21,6	,0	100,0
Ensemble	89,6	10,1	,3	100,0

Source : Enquête CCAP2, Commune DARAK 2022

Dans la Commune de DARAK, 89,6% de ménages fréquentent les formations sanitaires publiques contre 10,1% des formations sanitaires Privé laïc. Ce constat général cache une autre réalité. Pour ce qui est des ménages résidants dans l'espace rural, alors que 78,4% consulte les hôpitaux publics, 21,6% se soignent dans les formations sanitaires privées. L'action de ces formations sanitaires privées aux côtés d'institutions sanitaires publiques aide à couvrir le besoin des ménages en soins de santé et renforce le partenariat public privé. La perception des services offerts par les FOSA publiques et le coût élevé des soins pousseraient certains ménages à se soigner chez d'autres praticiens dont la technicité peut être douteuse. C'est le lieu de structurer un plaidoyer auprès des autorités sanitaires pour l'humanisation des soins au Cameroun. Aussi, est-il conseillé de sensibiliser les populations.

Au regard de ce qui précède, il serait très important de savoir les raisons qui poussent certains ménages à préférer se rendre dans une formation sanitaire privée. C'est dans cet élan que le tableau suivant présente la répartition de ces ménages en fonction de leurs raisons.

Tableau 3. 18 : Proportion (%) des ménages dans la Commune selon la raison de choix du type de formation sanitaire privé

Milieu de résidence	Parmi les ménages, proportion (%) dont la raison de choix du type de formation sanitaire :						
	Distance	Coût	Accueil	Qualité des soins	Disponibilité du personnel	Disponibilité de médicaments	Autres
Urbain	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Rural	46,9	43,8	37,5	56,3	40,6	25,0	0,0
Ensemble	48,5	42,4	36,4	54,5	39,4	24,2	0,0

Source : Enquête CCAP2, Commune DARAK 2022

Au vu du tableau ci-dessus, la principale raison qui amène les populations à préférer les formations

sanitaires privées est la qualité des soins (environ 54,5% des ménages sondés). Ceci est l'apanage des populations des zones rurales. Pour ce qui est des ménages de la zone urbaine, ils sont beaucoup plus influencés par la proximité (environ 100% des sondés). Le constat qui se dégage ici est que ce sont les populations des zones rurales qui trouvent beaucoup d'avantages à l'effet de fréquenter une formation sanitaire privée.

Tableau 3. 19 : Répartition (%) dans la Commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence	Type de formation sanitaire existant dans le village / quartier					Total
	Centre de santé intégré	Centre médical d'arrondissement	Hôpital de district	Hôpital régional	Hôpital de référence	
Urbain	20,00	80,00	0,00			100,00
Rural	43,20	41,60	15,20			100,00
Total	29,80	63,70	6,40			100,00

Source : Enquête CCAP2, Commune DARAK 2022

Il ressort dans l'analyse de ce tableau que 80% des ménages de la zone urbaine fréquente et ont pour principale formation sanitaire le Centre médical d'arrondissement. Par ailleurs, 43,2% des ménages du milieu Rural déclarent que leur principale formation est le Centre de santé intégré. Toutefois, malgré la présence du CMA et du Centre de santé intégré dans la Commune certains ménages (environ 15,20% des sondés en milieu rural) préfèrent se rendre à l'hôpital de District qui se retrouve dans une autre Commune. Ceci est sûrement dû à la proximité de ce centre de leur zone de résidence.

Tableau 3. 20 : Accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence	Proximité du ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins			Distance moyenne d'un ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Temps (en minutes) moyen mis pour atteindre la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins
	Oui	Non	Total		
Urbain	50,6	49,4	100,0	890,3	40,5
Rural	39,2	60,8	100,0	5905,6	68,1
Ensemble	45,8	54,2	100,0	3034,9	52,3

Source : Enquête CCAP2, Commune DARAK 2022

En milieu urbain, 50,6% des ménages déclarent que la principale formation sanitaire fréquentée n'est pas loin. Ceci pourrait s'expliquer par l'existence d'un CSI à quelques mètres du CMA. En milieu rural en revanche, ce chiffre est de 60,8%. Ce pourcentage élevé peut s'expliquer par l'absence de FOSA en milieu rural, mais aussi par le fait du faible équipement et d'une certaine indisponibilité/insuffisance du personnel en milieu rural. Les ménages préférèrent donc parcourir plusieurs kilomètres à la recherche des soins de santé adéquats comme le montre le tableau ci-dessus.

III.3.2 Caractérisation du petit matériel utilisé dans les formations sanitaires

Les formations sanitaires possèdent du petit matériel. Le tableau suivant présente les différentes caractéristiques du petit matériel que les répondants ont eu à apercevoir lors de leur dernière visite

dans les formations sanitaires.

Tableau 3. 21 : Proportion (%) des ménages dans la Commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence	Caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins									
	Ciseaux	Seringues	Alcool	Coton	Bétadine	Thermomètre	Tensiomètre	Balance	Gants	Autres
Urbain	100,0	94,1	95,9	94,1	96,5	93,5	80,6	78,8	80,6	,0
Rural	99,2	96,1	96,9	94,5	95,3	93,7	93,7	78,0	75,6	,0
Ensemble	99,7	94,9	96,3	94,3	96,0	93,6	86,2	78,5	78,5	,0

Source : Enquête CCAP2, Commune DARAK 2022

Des ménages enquêtés dans le milieu Urbain dont le membre fréquente une formation sanitaire publique affirment la disponibilité totale des petits matériels dans cette dernière. De même, dans la formation sanitaire de la zone Rurale, la plupart des répondants trouvent que les petits matériels de soins seraient disponibles au moment de leur passage dans cette formation sanitaire pour l'obtention des soins.

III.3.3 Financement des soins dans les formations sanitaires

Les soins de santé de nos jours sont financés à 100% par les patients d'où l'intérêt de s'interroger sur la perception des ménages par rapport au niveau de coût de ces soins.

Tableau 3. 22 : Paiement des soins de santé et jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant

Milieu de résidence	Montant (en FCFA) moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Proportion (%) des ménages qui trouvent élevé le montant moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Proportion (%) des ménages ayant déclaré que d'autres frais non autorisés sont exigés pour leur servir dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Répartition (%) des ménages selon le jugement sur l'accueil du personnel soignant dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins			
				Bon	Passable	Mauvais	Total
Urbain	2257,1	53,5	31,2	5,9	76,5	17,6	100,0
Rural	1019,9	36,2	18,1	23,0	65,9	11,1	100,0
Ensemble	1730,4	46,1	25,6	13,2	72,0	14,9	100,0

Source : Enquête CCAP2, Commune DARAK 2022

Les ménages de DARAK payent la consultation lorsqu'elles ont un malade à l'hôpital. Le coût de cette consultation est compris entre 1019 et 2257 FCFA. La population juge ce coût bon à 13,2%, passable à 72% et mauvais à 14,9%.

III.3.4 Appréciation du service rendu dans les formations sanitaires

Il est très important d'avoir la perception des ménages sur la disponibilité des médicaments dans les différentes formations sanitaires. Le tableau ci-dessous, présente l'état de disponibilité des médicaments.

Tableau 3. 23 : Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages ayant déclaré que les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité étaient toujours disponibles	Proportion (%) des ménages pour qui la plupart des problèmes de santé du village sont résolus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins
Urbain	58,8	21,2
Rural	82,7	50,4
Ensemble	69,0	33,7

Source : Enquête CCAP2, Commune DARAK 2022

Il ressort de ce tableau que 69% de la population de DARAK ayant eu un patient à l'hôpital trouvent les médicaments pour les maladies fréquentes. Par contre, 33,7% trouvent que la plupart des problèmes de santé du village sont résolus dans la principale formation sanitaire fréquentée. Ce pourcentage est très faible et laisse présager l'insatisfaction des ménages par rapports aux soins de santé.

Tableau 3. 24 : Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services de santé offerts dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :									
		Eloignement des formations sanitaires	Mauvaise qualité des services offerts	Absentéisme du personnel	Mauvaise qualification du personnel de la formation sanitaire	Monnayage des soins	Insuffisance de médicaments	Mauvaise qualité équipements	Insuffisance des équipements	Coût élevé de l'accès aux soins de santé	Autres
Urbain	20	29,4	70,6	64,7	2,9	55,9	32,4	14,7	14,7	73,5	0,0
Rural	14,1	66,7	77,8	61,1	22,2	16,7	27,8	16,7	22,2	33,3	0,0
Ensemble	17,5	42,3	73,1	63,5	9,6	42,3	30,8	15,4	17,3	59,6	0,0

Source : Enquête CCAP2, Commune DARAK 2022

Il ressort de ce tableau que 17,5% des ménages estiment que la quasi-totalité de leur besoin en matière de santé paraît insatisfait. Parmi les raisons qui justifient l'insatisfaction, les ménages parlent de : la mauvaise qualité des services offerts (avec un pourcentage de 73,1% dont 70,6% en milieu urbain et 77,8% en milieu rural), l'absentéisme du personnel (avec une proportion de 63,5% des sondés dont 64,7% en milieu urbain et 61,7% en milieu rural), le coût élevé de l'accès aux soins de santé (environ 59,6% des sondés dont 73,5% en milieu urbain et 33,3% en milieu rural). Plusieurs autres raisons ont été évoquées par les populations à l'instar de : l'éloignement des formations sanitaires, la mauvaise qualification du personnel de la formation sanitaire, le monnayage des soins, l'insuffisance de médicaments, la mauvaise qualité équipements, l'insuffisance des équipements.

III.3.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service en soins de santé

Ce tableau présente les principaux axes d'engagement citoyen des ménages de la Commune de DARAK. Le but est de permettre aux différents ménages de se rendre utile pour l'amélioration du service dans le secteur de santé.

Tableau 3. 25 : Actions des ménages dans la Commune en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé à travers :													
	Formations sanitaires supplémentaires		Extension/réhabilitation/Equipements des formations sanitaires		Amélioration de la gestion des FOSA						Réduction du coût d'accès aux soins de santé			Autres
	Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles	Plaidoyer auprès des ONG/Structures privées pour la construction des formations sanitaires	Plaidoyer auprès de la Commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires	Plaidoyer auprès de la Commune et de l'Etat pour la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires	Redynamisation du COSA/COGES	Approvisionnement en médicaments et dotation en équipements	Accueil et prise en charge des patients	Maintenance et entretien de l'infrastructure hospitalière	Plaidoyer pour l'affectation du personnel	Contrôle et vérification de la présence effective du personnel médical	Subvention de la COSA/COGES	Le Développement de partenariats publics-privés	La négociation des jumelages et intercommunalités	
Urbain	25,9	53,5	31,8	7,6		11,2	8,2	1,2	31,2	8,2	14,1	,6	,0	,0
Rural	26,0	58,3	41,7	14,2		7,9	3,1	4,7	21,3	7,1	5,5	,8	,0	,0
Ensemble	25,9	55,6	36,0	10,4		9,8	6,1	2,7	26,9	7,7	10,4	,7	,0	,0

Source : Enquête CCAP2, Commune DARAK 2022

Il en ressort de tous ce qui précède qu'à DARAK, le Centre médical d'arrondissement public est le plus sollicité par les ménages de la Commune. Par ailleurs, 55,6% des ménages s'engagent à faire un plaidoyer auprès des ONG/Structures privées pour la construction des formations sanitaires dans la localité et 36,0% à faire un plaidoyer auprès de la Commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires.

De tout ce précède, il ressort que les principaux problèmes qui plombent le secteur de la santé sont :

- L'éloignement des principales formations sanitaires (surtout en zone rurale) ;
- La mauvaise répartition des principales formations sanitaires ;
- La mauvaise qualité des services offerts ;
- L'étroitesse des principales formations sanitaires de la zone ;
- Le non fonctionnement du deuxième CSI ;
- L'absentéisme du personnel ;
- Le coût élevé de l'accès aux soins de santé ;
- La mauvaise qualification du personnel de la formation sanitaire ;
- Le monnayage des soins ;
- L'insuffisance de médicaments ;
- La mauvaise qualité équipements ;
- L'insuffisance des équipements.

Face à ces défis, la population déclare pouvoir mener certaines actions dans le but d'améliorer la qualité des services. Il s'agit des actions dans le domaine de la création des formations sanitaires supplémentaires, l'extension/réhabilitation/Equipements des formations sanitaires, l'amélioration de la gestion des FOSA, la réduction du coût d'accès aux soins de santé.

III.4 Services de l'éducation

III.4.1 Fréquentation scolaire dans la Commune

En ce qui concerne le système éducatif, la répartition des enfants des ménages enquêtés est présentée dans le tableau suivant :

Tableau 3. 26 : Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Cycle d'enseignement									
	Maternel		Primaire		Secondaire 1 ^{er} cycle		Secondaire 2 ^{ème} cycle		Formation professionnelle	
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé
Urbain	36,3	59,1	57,9	26,9	90,6	3,1	60,3	26,5	13,1	
Rural	0	0	96,8	1,5	100	0	96,8	1,5	1,5	
Ensemble	36,3	59,1	72,3	17,5	90,9	3,03	72,02	18,56	9,40	

Source : Enquête CCAP2, Commune DARAK 2022

Il ressort de ce tableau que 72,1% de ménages de DARAK affirment qu'ils disposent au moins d'un établissement scolaire public primaire dans son quartier/village. Quant à la situation de l'école secondaire à DARAK, 90% de ménages affirment qu'ils disposent d'un établissement scolaire public dans son quartier/village. Quant à la situation de l'école maternelle DARAK, 36.3% des ménages affirment qu'ils disposent d'un établissement maternel public dans son quartier/village. Paradoxalement, il n'existe pas de cycle maternel en zone rural.

Tableau 3. 27 : Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire

Milieu de résidence	Raisons de préférence du privé au public		
	Eloignement	Coût	Qualité de l'éducation
Urbain	64,2	36,7	86,2
Rural	0	0	75
Ensemble	61,9	35,4	85,8

Source : Enquête CCAP2, Commune DARAK 2022

Il ressort de ce tableau que les raisons du choix du privé ou du public ont trait à la qualité de l'éducation 85,8%, suivi de l'éloignement 61,9% et le coût 35,4%. Cela signifie que les populations sont conscientes et sollicitent ce qu'il y'a de meilleur c'est-à-dire la qualité des enseignements pour inscrire leurs progénitures

Tableau 3. 28 : Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public

Cycle disponible dans le village / quartier du ménage	Milieu de résidence			Proximité du ménage à l'établissement scolaire public disponible dans le village / quartier		
	Urbain	Rural	Total	Oui	Non	Total
Maternel	73,5	0	39,3	60,8	39,2	100
Primaire	73,5	83,7	78,3	61,8	38,1	100

Cycle disponible dans le village / quartier du ménage	Milieu de résidence			Proximité du ménage à l'établissement scolaire public disponible dans le village / quartier		
	Urbain	Rural	Total	Oui	Non	Total
Secondaire 1 ^{er} cycle	64,1	0	34,2	65,1	34,8	100
Formation professionnelle	61,1	0	32,7	62,5	37,5	100
Total	68,1	20,9	46,1	62,3	37,6	100

Source : Enquête CCAP2, Commune DARAK 2022

Il ressort de ce tableau que 78,3% des ménages de DARAK affirment qu'ils disposent au moins d'un établissement scolaire public primaire dans son quartier/village. Quant à la situation de l'école secondaire à DARAK, 34,2% de la population affirme qu'elle dispose d'un établissement secondaire dans son quartier/village (sauf que cela ne concerne que la zone urbaine). Quant à la situation de l'école maternelle DARAK, 39,3% des ménages affirment qu'elles disposent d'un établissement maternel public dans son quartier/village (toujours en zone urbaine). Ceci fait ressortir plusieurs problèmes comme l'insuffisance des établissements scolaires et la mauvaise répartition de ces différents établissements.

III.4.2 Accessibilité de l'école publique dans la Commune

Il est question dans ce paragraphe d'évaluer la distance parcourue par les enfants et le temps mis pour se rendre à l'école. Le tableau ci-dessous apporte plus de précisions :

Tableau 3. 29 : Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pied pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidence

Cycle disponible	Milieu de résidence				Ensemble	
	Urbain		Rural		Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis
	Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis	Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis		
Maternel	30,5	0,5	0	0	16,3	0,2
Primaire	192,5	11,3	192,7	5,7	192,6	8,7
Secondaire	69,3	12,2	60,8	2,0	65,3	7,4
Formation professionnelle	0	0	0	0	0	0
Total	73,1	6,0	63,4	1,9	68,6	4,1

Source : Enquête CCAP2, Commune DARAK 2022

Quant à la situation des établissements scolaires de DARAK, 73,1% des ménages affirment qu'elles disposent au moins d'un établissement scolaire public dans son quartier/village. Bien qu'une grande majorité de ces écoles soit située à au moins 6 km des zones de résidence (68,6%). Ceci révèle le problème d'éloignement des principaux établissements scolaires.

III.4.3 Caractéristiques de l'environnement scolaire

Tableau 3. 30 : Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement

Cycle d'enseignement	Caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté				
	<i>a un cycle complet</i>	<i>a un atelier complet</i>	<i>a une salle par niveau de classe</i>	<i>Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves</i>	<i>Distribution de livres scolaires</i>
Maternel	2,9		3,5	3,5	0
Primaire	18,2		21,1	29,4	17,5
Secondaire	3,5				
Formation professionnelle	0		10,5 0	10,5	0 0
Total	6,1		8,8	10,8	4,3

Source : Enquête CCAP2, Commune DARAK 2022

Une grande majorité (environ 18,2%) des écoles primaires publiques de DARAK disposent de 1^{er} cycle complet. D'une manière générale, 21,1% des écoles primaires de DARAK disposent d'une salle par niveau d'étude et 29,4% déclarent disposer de bancs pour faire asseoir tous les élèves. Ceci indique une insuffisance infrastructurelle criarde (insuffisance des salles de classe, insuffisance des tables bancs ; insuffisances des manuels scolaires, insuffisances des principales commodités,...).

Tableau 3. 31 : Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle

Cycle d'enseignement	Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement	Répartition (%) des ménages selon l'appréciation de la fréquence de la présence de l'enseignant dans la classe			
		Régulier	Moyennement régulier	Irrégulier	Total
Maternel	41,2	71,4	14,2	14,2	100
Primaire	46,3	46,6	48,3	5,0	100
Secondaire	43,9	23,8	71,4	4,7	100
Formation professionnelle	.	0	0	0	0
Total	45,7	44,5	50	5,4	100

Source : Enquête CCAP2, Commune DARAK 2022

Quant à la fréquence des présences des enseignants dans ces établissements, elle est jugée que ce soit au primaire comme au secondaire satisfaisante dans la mesure où seule 5,4% des ménages sondés la trouvent moins irrégulière.

Tableau 3. 32 : Proportion (%) dans la Commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence
Proportion (%) des ménages dans la Commune selon la raison de non-participation aux réunions de l'APEE

Cycle d'enseignement	Proportion (%) de ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE			Parmi les ménages qui ne participent pas à l'APEE, proportion (%) de ménages selon la raison de non-participation aux réunions de l'APEE				
	Urbain	Rural	Total	Non-respect des horaires	Durée des réunions	Réunion d'information et non d'échanges	Non reddition des comptes	Autres
Maternel			0					
Primaire			2,5	12,5	0	87,5	0	0
Secondaire			0,3	0	0	0	0	100
Formation professionnelle			0					
Total			0,7	11,1	0	77,7	0	11,1

Source : Enquête CCAP2, Commune DARAK 2022

En général, la Proportion de ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE est trop faible (0,7%) et presque la quasi-totalité des ménages ne participe pas à l'APEE parce qu'il n'y a pas des réunions d'information et d'échanges avec un pourcentage de 77,7% et on note également le non-respect des horaires.

III.4.4 Coût de l'éducation et gestion des ouvrages de l'école

Tableau 3. 33 : Répartition des ménages selon l'appréciation du montant payé pour des frais exigibles et le milieu de résidence

Cycle d'enseignement	Dépense moyenne (FCFA)				Répartition (%) des ménages payant les frais exigibles par appréciation du montant payé			Proportion (%) de ménages ayant payé autre chose en plus des frais exigibles d'éducation
	Inscription	APEE	Autres frais	Total	Elevé	Raisonné	Faible	
Maternel	2500	1428	1714		42,8	57,1		0,3
Primaire	720	1542	1233		37,2	62,7		5,0
Secondaire	5785	6738	6357		76,1	23,8		1,5
Formation professionnelle	.	.	.		0	0		0
Total	1534	2284	1993		43,1	56,8		1,7

Source : Enquête CCAP2, Commune DARAK 2022

Les ménages affirment que l'inscription est plus élevée dans le secondaire avec un montant moyennant 5785 par contre il est de 2500 et 720 respectivement dans la maternelle et le primaire. Les ménages trouvent qu'il est raisonnable à la maternelle et au Primaire respectivement avec un taux de 57,1% et 62,7%. Tandis qu'il est élevé dans le secondaire.

Tableau 3. 34 : Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnés suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages endommagés ont été réfectionnés	Acteur déclaré de la réfection des ouvrages endommagés :					
		APEE	Maire	Organisation du village	MINEDUB/ MINESEC /MINEFOP	Elites	Autres
Maternel		2,2	1,5	0,6	0,3	0	0
Primaire		30,8	28,9	2,2	5,3	0,3	0
Secondaire		5,6	3,4	0,6	1,2	0,3	0
Formation professionnelle		0	0	0	0	0	0
Total		9,6	8,4	0,8	1,7	0,1	0

Source : Enquête CCAP2, Commune DARAK 2022

Il ressort du Tableau 3.34 que très peu d'ouvrages endommagés sont réhabilités. Le peu qui le sont, sont réfectionnés par l'APEE et la Commune respectivement avec un taux de 9,6% et 8,4%.

III.4.5 Appréciation du service de l'éducation par cycle

Tableau 3. 35 : Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :										
		Eloignement de l'établissement	Insuffisance de salles de classe	Insuffisance d'équipements	Insuffisance des écoles	Assiduité du Personnel	Ponctualité du personnel	Qualité des enseignements dispensés	Absence de distribution de manuels scolaires	Mauvais résultats	Coûts élevés de la scolarité	Autre
Maternel	0,6	0	100	100	0	0	0	0	50	0	0	0
Primaire	10,1	25	46,8	37,5	25	3,1	3,1	50	21,8	25	15,6	0
Secondaire	1,5	60	80	20	60	0	0	40	0	20	20	0
Total	3,1	28,2	53,8	38,4	28,2	2,56	2,5	46,1	20,5	23,0	15,3	0

Source : Enquête CCAP2, Commune DARAK 2022

Les ménages de DARAK ne sont pas satisfaits des services de l'éducation. Les principales raisons évoquées par les ménages sondés sont : l'insuffisance des salles de classe, la qualité des enseignements, l'insuffisance des équipements, l'éloignement des établissements scolaires, l'insuffisance des écoles, le mauvais résultat, etc.

III.4.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service de l'éducation

Tableau 3. 36 : Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation

Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager au niveau communal dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation à travers :						
	Prime d'excellence aux écoles	Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle	Suivi rapproché des relations parents/enseignants	Restauration de l'autorité des enseignants	Formation des enseignants	Plaidoyer pour l'affection du personnel	Autres
Maternel	0,6	1,5	0,9	0,3	0,6	0	0
Primaire	11,6	23,2	11,0	8,8	10,3	11,6	0
Secondaire	1,5	3,4	0,6	1,8	3,4	3,7	0
Formation professionnelle	0	0	0	0	0	0	0
Total	3,4	7,0	3,1	2,7	3,6	3,8	0

Source : Enquête CCAP2, Commune DARAK 2022

En ce qui concerne le secteur de l'éducation à DARAK, les attentes sont quasiment les mêmes dans tous les cycles il s'agit essentiellement d'augmenter les salles de classe, les équipements, le personnel, distribuer les manuels, améliorer les résultats, diminuer les coûts et autres. En rapport avec les principales raisons d'insatisfaction évoquées plus haut, l'ajout des salles des classes, l'équipement et le personnel reste les besoins prioritaires. L'amélioration des résultats, la distribution des manuels et la réduction du coût reste parmi les attentes.

Tableau 3. 37 : Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation

Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager au niveau communautaire dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation à travers :									
	Participation aux activités de l'école	Prime aux bons enseignants	Dénonciation des enseignants indéclicats	Renforcement des relations parents-enseignants	Acquittement des cotisations	Renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l'APEE	Diffusion des comptes-rendus de la gestion de l'APEE	Diffusion des bonnes pratiques	Contrôle de la présence régulière des enseignants	Autres
Maternel	1,8	0,6	0,6	0	0	0	0	0	0,3	0
Primaire	28,3	7,2	12,5	7,8	3,1	7,8	3,4	1,5	4,0	0
Secondaire	5,3	3,1	2,2	1,5	0,6	1,8	0,3	0,6	0,3	0
Formation professionnelle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	8,8	2,7	3,8	2,3	0,9	2,4	0,9	0,5	1,1	0

Source : Enquête CCAP2, Commune DARAK 2022

Le tableau ci-dessus présente les actions des ménages pouvant s'engager au niveau communautaire dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation au travers de plusieurs tâches mentionnées audit tableau. Il ressort de l'analyse que dans l'ensemble 8,8 % des ménages s'engagent à participer aux activités de l'école. Ce qui est très peu et justifie les faibles effectifs constatés dans les établissements scolaires.

Au terme de l'analyse sur les services de l'éducation, il ressort que les principales causes de la non satisfaction des sondés sont :

- **L'éloignement des établissements ;**
- **L'insuffisance de salles de classe ;**
- **Faible effectif scolaire ;**
- **L'insuffisance des équipements ;**
- **L'insuffisance des écoles (faible couverture en établissement scolaire);**
- **Absence de certains cycles d'enseignement dans les zones rurales (maternel, secondaire et formation professionnelle) ;**
- **La faible assiduité du Personnel ;**
- **Le non-respect de la ponctualité du personnel ;**
- **La mauvaise qualité des enseignements dispensés ;**
- **L'absence de distribution de manuels scolaires ;**
- **L'insuffisance des échanges lors des réunions des APEE ;**
- **La qualité des enseignements dispensés ;**
- **Les mauvais résultats scolaires ;**
- **La méconnaissance des biens faits de l'école par certaines populations en milieu rural ;**
- **La cherté des frais scolaire.**

Les ménages sondés estiment pouvoir s'impliquer dans une certaine mesure pour améliorer l'accès à une éducation de qualité. Cependant, cette implication reste infime. L'essentiel des apports devrait venir de l'Etat, de la Commune et des autres partenaires au développement.

III.5 Fourniture des services communaux

La Commune fournit des services rendus auprès de sa population. Ainsi donc il est essentiel de voir la perception de la satisfaction des ménages de la Commune de DARAK par rapport aux services communaux.

III.5.1 Caractérisations de la fourniture des services communaux

Tableau 3. 38 : Demande de service, accueil à la Commune et temps mis pour l'obtention du service

Service communal	Proportion de ménages ayant demandé le service pendant les 12 derniers mois	Proportion de ménages estimant que l'accueil pour le service a été bon	Temps mis pour obtenir le service communal					
			Au plus un jour	Entre un jour et une semaine	Plus de trois mois	Entre une semaine et un mois	Entre un mois et trois mois	En cours
Acte de naissance	18,9	14,5	10	6,6	5	10	23,3	1,6
Acte de mariage	0,3	0,0	0	0	0	0	0	0
Acte de décès	0,3	0,3	0	0	0	0	0	0
Légalisation des documents officiels	0,9	0,9	0	0	33,3	33,3	0	0
Délivrance des documents d'urbanisme	0,0	0,0	0	0	0	0	20	0
Aménagement des voiries	1,6	0,3	0	20	0	0	0	0
Gestion des déchets / Assainissement	1,6	0,3	0	0	0	0	50	0
Hygiène et salubrité	0,6	0,0	33,	0	0	0	0	0
Aménagement des espaces verts et de loisir	0,9	0,9	0	50	0	50	0	0
Transport public	0,6	,6	0	0	0	7,1	35,7	7,1
Eclairage public	4,4	2,2	0	0	0	50	0	0
Aménagement des aires de jeux	0,6	0,6	0	0	0	0	0	0
Certificat de domicile	0,3	0,0	0	0	0	100	0	0
Validation des plans de localisation	0,3	0,3	0	0	0	33,3	0	0
Authentification des documents	0,9	0,9	0	0	25	25	0	0
Informations	1,3	0,3	0	0	0	0	0	0
Autres	0,3	0,0						

Source : Enquête CCAP2, Commune DARAK 2022

L'établissement des actes de naissance est de loin le service le plus sollicité à la Commune de DARAK avec un pourcentage d'environ 18,9% suivie de très loin par la demande en éclairage public. On ne demande presque jamais la délivrance des documents d'urbanisme à DARAK (0 %) et rarement l'établissement des actes de mariage (0,3%). Cette analyse fait ressortir le faible intérêt des populations vis-à-vis des services communaux.

III.5.2 Contraintes dans la fourniture des services communaux

Tableau 3. 39 : Proportion (%) des ménages selon le délai pour rendre le service communal

<i>Service communal</i>	Proportion (%) de ménages qui trouvent long ou très long le temps mis pour rendre le service	Cause du délai long ou très long pour rendre service					
		<i>Personnel indisponible /absent</i>	<i>Absence de matériel de travail</i>	<i>Incompétence du personnel</i>	<i>Mauvaise organisation des services</i>	<i>Refus de Corrompre</i>	<i>Autres</i>
Acte de naissance	30	0,0	33,3	11,1	22,2	27,7	5,5
Légalisation des documents officiels	33,3	100,0	0	0	0	0	0
Délivrance des documents d'urbanisme	0,0	0,0	33,3	0	66,6	0	0
Gestion des déchets / Assainissement	80	0,0	25	0	50	25	0
Hygiène et salubrité	100	50,0	50	0	0	0	0
Eclairage public	57,1	0,0	62,5	0	37,5	0	0
Aménagement des aires de jeux	0	0,0	100	0	0	0	0
Informations	50	0,0	0	0	0	100	0
Autres	100	0,0	33,3	11,1	22,2	27,7	0

Source : Enquête CCAP2, Commune DARAK 2022

Environ 30% de ménages de DARAK trouvent long ou très long le temps mis pour rendre un service pour ce qui est de l'acte de naissance. Ce qui signifie que 70% estiment être bien accueilli lorsqu'ils sollicitent l'établissement d'un acte de naissance et les services de la Légalisation des documents officiels. Par ailleurs, près de 100% des sondés estiment qu'ils ont des problèmes pour ce qui est de l'hygiène et salubrité.

Tableau 3. 40 : Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal

<i>Service communal</i>	Proportion (%) de ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service
Acte de naissance	16,6
Acte de mariage	0
Acte de décès	0
Légalisation des documents officiels	0
Aménagement des voiries	20
Gestion des déchets / Assainissement	0
Hygiène et salubrité	0
Aménagement des espaces verts et de loisir	0
Transport public	0
Eclairage public	0
Aménagement des aires de jeux	0
Certificat de domicile	0
Validation des plans de localisation	0
Authentification des documents	0
Informations	0
Assistance et appui aux personnes socialement vulnérables	0

<i>Service communal</i>	Proportion (%) de ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service
Autres	0

Source : Enquête CCAP2, Commune DARAK 2022

Il ressort de ce tableau que 20% de ménages avait payé un pourboire pour obtenir un service d'aménagement des voiries et 16,6% pour l'obtention de l'acte de naissance.

III.5.3 Promotion de l'engagement citoyen dans la Commune

Tableau 3. 41 : Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la Commune

Milieu de résidence	Caractérisation déclarée des activités de la Commune par le ménage				
	<i>Communication sur les actions programmées au cours de l'année dernière</i>	<i>Communication sur le budget annuel</i>	<i>Communication sur les dépenses et recettes de l'année dernière</i>	<i>Accompagnement du village/quartier dans les actions de développement</i>	<i>Implication du village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions du développement</i>
Urbain	3,5	3,5	2,9	42,3	15,3
Rural	2,0	1,3	1,3	38,5	10,1
Ensemble	2,8	2,5	2,2	40,5	12,9

Source : Enquête CCAP2, Commune DARAK 2022

Les ménages de DARAK expriment la non implication aux activités communales avec un taux de non implication de 2,8%, Cependant ces ménages reçoivent de plus en plus d'accompagnement dans les actions de développement (taux d'environ 40,5%).

III.5.4 Appréciation des services communaux

Tableau 3. 42 : Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services communaux	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :									
		Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers	Non information des populations de la gestion communale	Absentéisme du personnel	Corruption	Mauvais accueil	Manque de professionnalisme	Méconnaissance des actions menées par la Commune	Manque de confiance envers l'exécutif municipal	Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints)	Autre
Urbain	7,6	46,2	69,2	61,5	0	15,3	0	0	0	15,3	,0
Rural	10,8	37,5	62,5	25	25	56,2	18,75	31,2	0	0	,0
Ensemble	9,1	41,4	65,5	41,3	13,7	37,9	10,3	17,2	0	6,8	,0

Source : Enquête CCAP2, Commune DARAK 2022

D'une manière générale, les ménages de DARAK restent insatisfaits du secteur de l'offre de services communaux à environ 9,1%. Parmi les raisons évoquées, il y'a : Non information des populations de la gestion communale (environ 65,5%), les Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers (environ 41,4% des sondés) ; l'absentéisme du personnel (environ 41,3% des sondés), le mauvais accueil (environ 37,9% des sondés). L'amélioration du niveau d'implication de la population dans la prise de décision est l'attente la plus importante pour la population de DARAK.

III.5.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration des services communaux

Tableau 3. 43 : Actions des ménages dans la Commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale

Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu par l'institution communale à travers :									
	Contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté	Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion	Participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes)	Consultation du babillard de la Commune	Animation des tranches d' antenne dans les radios communautaires	Suivi des tranches horaires dédiées dans les radios communautaires	Sensibilisation pour les écoutes groupées dans les radios communautaires	Adhésion à des groupes d' écoute des radios communautaires	Participation aux réunions d' information et de sensibilisation de la Commune	Autres
Urbain	42,9	15,2	78,8	16,4	2,3	0,5	17,6	4,1	17,0	,0
Rural	41,2	22,9	80,4	19,5	8,1	0,6	8,7	4,0	15,5	,0
Ensemble	42,1	18,8	79,5	17,9	5,0	0,6	13,5	4,0	16,3	,0

Source : Enquête CCAP2, Commune DARAK 2022

Les populations sont disposées à porter des actions concourant à l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale. Pour ce faire, ils sont 79,5% qui sont prêts à participer aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes). 42,1% sont prêts à contribuer à la diffusion des informations communales dans la communauté.

De tous ce qui précède qu'à DARAK, la demande en acte de naissance est le service le plus sollicité. Les services communaux actuels parviendraient à résoudre la plupart des problèmes. 79,5% des ménages s'engagent à participer aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes) et 42,1% Contribueront à la diffusion des informations communales dans la communauté. La mauvaise qualité des services rendus par la Commune en général sont des points à revoir d'urgence dans l'optique d'une amélioration généralisée des conditions de vie dans la Commune de DARAK.

CHAPITRE IV : PLAN D’ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE D’UN CONTRÔLE CITOYEN DE L’ACTION PUBLIQUE

Au sortir de ces perceptions, les ménages ont proposé des actions de changement à réaliser. La Commune a fait un plan d’actions pour la conduite des changements dans les secteurs ciblés sur la base des actions proposées par les ménages. Pour la mise en place de ce plan d’actions, un dispositif de suivi évaluation a été mis en place.

IV.1. Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements

Le dispositif de suivi évaluation consiste à la mise en place des ressources humaines, matérielles et financières pour la bonne conduite de l’activité.

Dans le cadre de l’activité SCORECARD, un comité de suivi évaluation est mis en place dans l’objectif de gérer le dispositif.

Le comité de suivi-évaluation a pour rôle de s’assurer de la réalisation des actions pour la conduite des changements et de suivre les activités du Plan d’actions. C’est un organe consultatif d’appui accrédité auprès de l’exécutif communal, pour l’orientation, le suivi et la supervision de la réalisation des changements pour l’amélioration des secteurs ciblés dans la Commune.

Le comité de suivi chargé de la mise en œuvre du mécanisme de contrôle citoyen d’action publique a pour missions de :

- Mesurer le taux de réalisation des actions prévues ;
- Apprécier le niveau d’engagement des responsables d’activités dans leurs tâches d’une part, d’atteintes des résultats, des changements produits au niveau des personnes, des structures et de la Commune d’autre part ;
- Permettre au Conseil Municipal ou à l’Exécutif Municipal de prendre à temps les mesures idoines pour corriger et ajuster les actions, les stratégies et les projets ;
- Veiller à une implication des populations dans les activités spécifiques de la Communes (Budgets, réalisations, compte administratif, initiatives ...) ;
- Eveiller la prise de conscience des populations à assumer leur rôle de suivi et d’évaluation des projets et réalisations (au niveau de leur mise en œuvre et de leur fonctionnement) par les sensibilisations ;
- Engager les populations dans les projets d’envergures, les initiatives de développement de la Commune.

Pour ce qui est de la Commune de DARAK, les membres de ce comité ont été désignés par décision municipale N° XXXX du XXX. Ceux-ci ont pris fonction lors de l’atelier de restitution du rapport d’étude du SCORECARD. Le comité est constitué de :

POSTES	NOMS ET PRENOMS
1. Président :	
2. Secrétaire du Comité (Rapporteur)	

3. Membres :	
3.1. Représentant des chefferies traditionnelles	
3.2. Représentant du secteur de la santé (médecin chef de district de l'arrondissement)	
3.3. Représentant du secteur de l'éducation (délégué d'arrondissement)	
3.4 Représentant de la société civile	

Il est chargé de mesurer le taux de réalisation des actions prévues, d'apprécier le niveau d'engagement des responsables d'activités dans leurs tâches et d'apprécier le niveau d'atteinte des résultats escomptés. Ainsi donc les attributions des membres du comité sont les suivantes :

POSTES	NOMS ET PRENOMS
1. Président :	Anime le Comité et coordonne ses activités. A ce titre, il convoque et préside les réunions du CCSE. Il est assisté dans ses tâches par le Vice-président du Comité.
2. Secrétaire du Comité (Rapporteur)	Assure le secrétariat du Comité. A ce titre il : Prépare pour soumettre à la signature du président les convocations, invitations et toutes les correspondances ; Rédige les procès-verbaux et les comptes rendus des réunions et assemblées générales de la communauté ; Conserve les archives de la Commune Veille au suivi des solutions endogènes
3. Membres :	
3.1. Représentant des chefferies traditionnelles	Joue le rôle d'acteur d'interface entre les comités de concertation installés dans les villages et la plateforme pluri acteurs
3.2. Représentant du secteur de la santé (médecin chef de district de l'arrondissement)	Veille au suivi des actions liées au secteur santé Apporte son appui technique dans la mise en œuvre des actions de changement
3.3. Représentant du secteur de l'éducation (délégué d'arrondissement)	Assure le suivi des actions liées au secteur de l'éducation Apporte son appui technique dans la mise en œuvre des actions de changement
3.4.Représentant de la société civile	Interpeller régulièrement l'exécutif communal sur les écarts observés par rapport à l'exécution des actions programmées dans le plan d'actions

IV.2. Plan d'actions dans les secteurs cibles du ScoreCard

Objectif global	Objectifs spécifiques	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
		Approvisionnement en eau potable								
Améliorer l'accès en eau potable dans la Commune de DARAK	Améliorer la gestion des points d'eau	Mise en place des COGES des points d'eau	CCD/CCC	2022	2023	Nombre de COGES mis en place	42	55	Rapport / PV de réunion de création des COGES	
		Renforcement des capacités des COGES sur la gestion des points d'eau	Responsable du secteur de l'eau	2022	2023	Nombre de séances de renforcement de capacités organisées	00	55	Rapport / PV de réunion des COGES	
		Encouragement à l'intégration des femmes dans le COGES	CCD/CCC	2022	2024	Nombre de femmes intégrées dans les COGES	00	50%	PV de redynamisation / création des COGES	= nbre de COGES ayant une femme/ nbre total des COGES (*100)
	Améliorer la qualité de l'eau dans la Commune	Réhabiliter les points d'eau non fonctionnels	CCD/CCC	2022	2024	Nombre de points d'eau fonctionnels	00	13	PV de reception, Photos	
		Renforcement des capacités des populations sur les techniques de potabilisation de l'eau	Responsable du secteur de l'eau	2022	2023	Nombre de séances de renforcement de capacités organisées	00%	100%	Rapport / PV de renforcement des capacités des COGES	=nbre de participants/ population adulte (*100)
		Organisation des campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes	Responsable du secteur de l'eau	2022	2023	Nombre de campagnes de sensibilisation organisées	00%	100%	Rapport / PV de campagnes des COGES	=nbre de participants/ population adulte (*100)

Objectif global	Objectifs spécifiques	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
		d'insalubrité impactant la qualité de l'eau								
Santé										
Améliorer l'accès aux soins de santé dans la Commune de DARAK	Améliorer la gestion des FOSA	Redynamisation du COGES/COSA	Responsable du secteur de santé	2022	2023	Nombre de COSA/COGES redynamisés	02	03	Rapport / PV de redynamisation des COGES	
		Renforcement des capacités des COSA/COGES sur la gestion des formations sanitaires	Responsable du secteur de santé	2022	2023	Nombre de COSA/COGES renforcés	00	03	Rapport / PV de renforcement des capacités des COGES	
	Réhabiliter / Equiper des formations sanitaires	Plaidoyer pour la réhabilitation (par l'extension des FOSA) et l'équipement des formations sanitaires	Responsable du secteur de santé	2022	2023	Nombre de plaidoyers déposés	00	03	Fiche de décharge	
Education										
Améliorer l'accès à l'éducation pour tous les enfants dans la Commune de DARAK	Améliorer de la gestion des établissements scolaires	Redynamisation des APEE	Responsable du secteur de l'éducation	2022	2023	Nombre d'APEE redynamisées	24	37	Rapport / PV de réunion de redynamisation des APEE	
		Renforcement des capacités des APEE	Responsable du secteur de l'éducation	2022	2023	Nombre d'APEE renforcées	00	37	Rapport / PV de réunion de redynamisation des APEE	
	Améliorer le suivi éducatif des enfants	Participation des parents aux activités des établissements	Responsable du secteur de l'éducation	2022	2023	Nombre d'activités concernées	00%	50%	Rapport des activités des établissements	= nbre de participants / nbre de parents

Objectif global	Objectifs spécifiques	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
										d'élèves (*100)
		Renforcement des relations parents-enseignants	Responsable du secteur de l'éducation	2022	2023	Nombre de rencontres parents – enseignements organisées Nombre de parents participants	00%	50%	Comptes rendus des rencontres	= nbre de participants / nbre de parents d'élèves (*100)
Fourniture des services communaux										
Améliorer l'accès aux services communaux de la Commune de DARAK	Améliorer la communication au niveau communal	Contribution à la diffusion des informations communales dans les communautés	CCD/CCC	2022	2023	Nombre de relais communautaires	00%	100%	Rapport des activités de communication	= nbre de participants / population (*100)
		Participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la Commune	CCD/CCC	2022	2023	Nombre de participants aux réunions	00%	75%	Comptes rendus des réunions	= nbre de participants / population (*100)
		Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion	CCD/CCC	2022	2023	Nombre de personnes ayant déposées des suggestions	00%	65%	Rapport des analyses des suggestions Photos	= nbre de participants / population (*100)
	Renforcer l'implication communautaire aux activités communautaires	Sensibilisation pour les écoutes groupées dans les radios communautaires	CCD/CCC	2022	2023	Nombre de participants aux réunions	00%	75%	Rapport des réunions d'écoutes groupées	= nbre de participants / population (*100)
		Participation aux	CCD/CCC	2022	2023	Nombre de	00%	100%	Rapport des	= nbre de

Objectif global	Objectifs spécifiques	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
		activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes)				participants aux activités communautaires			activités communautaires	participants / population (*100)

CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Le potentiel de durabilité des retombées positives de ce projet est important, dans la mesure où les processus de CCAP sont systématisés et progressivement intégrés dans le tissu des relations entre les citoyens, par le biais des OSC et des associations telles que les APEE, AME et COGES, et les gouvernements communaux.

Les mécanismes de pérennisation à l'heure actuelle semblent entièrement dépendants d'un financement externe et il est donc difficile de conclure à la durabilité du projet par-delà la fenêtre existante de financement.

L'évaluation conclut que la durabilité passe par l'intégration, et si besoin est le financement public, des processus de participation citoyenne et de transparence des autorités locales. Aussi y aurait-il lieu d'envisager la sensibilisation et l'éducation des jeunes à l'école à l'importance d'une participation active à la vie civique des Communes.

Finalement, comme la pérennisation des acquis se réalise par leur ancrage dans le tissu civique, et comme l'évaluation montre que ce sont les préoccupations propres des citoyens qui suscitent un intérêt voire un engagement réel dans les processus de contrôle citoyen, leurs préoccupations devraient dicter le choix des secteurs plutôt que le contraire. De plus, et pour que les acquis soient pérennisés, il est nécessaire de reconnaître et d'intégrer les préoccupations spécifiques à chaque Commune.

ANNEXES

Annexe 1 : _Liste des participants à la réunion de restitution du rapport

Annexe 2 : Questionnaire de l'enquête scorecard

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT
PARTICIPATIF

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL
DEVELOPMENT

GENERAL SECRETARY

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

NATIONAL COORDINATION UNIT

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE COMMUNE

Section 1 : Identification

S1Q01	Région	
S1Q02	Département	
S1Q03	Lot de Communes	
S1Q04	Commune	
S1Q05	Votre commune compte combien de villages / quartiers ?	
S1Q06	Quel est l'effectif de la population de votre commune ? (Préciser l'année de référence)	
S1Q07	Votre commune connaît-elle l'effectif de la population par village ? 1=Oui 2=Non	
S1Q08	Fonction du répondant : 1. Maire 2. Adjt au Maire 3. SG 4. RM 5. CCD 6. Autres _____	
S1Q09	Téléphone du répondant _____	
S1Q10	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA)	
S1Q11	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA)	
S1Q12	Nom du superviseur communal _____	
S1Q13	Coordonnées GPS de la commune X	
S1Q14	Y _____ Z _____	
S1Q15	Résultat de la collecte _____ 1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres (à préciser) 2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent	
	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable

Type de point d'eau potable	S2Q01 : Votre commune dispose-t-elle de ce point d'eau ? 1=Oui 2=non	S2Q02 : Combien de points d'eau potable de ce type compte votre commune ?	S2Q03 : Combien de points d'eau potable de ce type sont fonctionnels dans votre commune ?	S2Q04 : Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion ?	S2Q05 : Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel ?

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable

	Si non allez au type suivant				
A. Puits avec pompe à motricité humaine	□	□□□□	□□□□	□□□□	□□□□
B. Puits avec pompe électrique	□	□□□□	□□□□	□□□□	□□□□
C. Forages avec pompe à motricité humaine	□	□□□□	□□□□	□□□□	□□□□
D. Forage avec pompe électrique	□	□□□□	□□□□	□□□□	□□□□
E. Borne-fontaine	□	□□□□	□□□□	□□□□	□□□□
F. Source	□	□□□□	□□□□	□□□□	□□□□
G. Réseau d'adduction d'eau communal	□	□□□□	□□□□	□□□□	□□□□
H. Adduction en eau potable (CAMWATER)	□				
S2Q06	Selon vous, ce nombre suffit-il pour couvrir les besoins en eau dans la commune ? 1=Oui 2=Non				
S2Q07	Tous les villages / quartiers sont-ils approvisionnés en eau potable ? 1=Oui 2=Non				
S2Q08	Dans votre commune, combien de villages / quartiers ne sont pas suffisamment approvisionnés en eau potable ?				
S2Q09	Votre commune dispose-t-elle d'un service de gestion de l'eau potable ? 1=Oui 2=Non si non allez à la section 3				
S2Q09a	Ce service de gestion de l'eau potable accompagne-t-il les mécanismes communautaires d'entretien et de gestion des points d'eau potable ? 1=Oui 2=Non				
S2Q09b	En quoi consiste cet accompagnement ?	A. Suivi technique 1=Oui 2=Non			□
		B. Appui financier 1=Oui 2=Non			□
		C. Renforcement des capacités 1=Oui 2=Non			□
		D. Appui logistique 1=Oui 2=Non			□
		X. Autres (à préciser) _____			□

Section 3 : Services communaux

Nature du service	S3Q01 : Votre commune offre-t-elle « le service » ? 1=Oui 2=Non Si S2Q01=2 allez au type suivant	S3Q02 : Y a-t-il un délai fixé et connu pour offrir « le service » ? 1=Oui 2=Non Si S2Q01=2 allez au type suivant	S3Q03 : Quel est en jours le délai fixé pour offrir « le service » Unité / Temps
A. Etablissement d'actes d'état-civil	□	□	□□
B. Délivrance des documents d'urbanisme	□	□	□□
C. Aménagement des voiries	□	□	□□
D. Gestion des déchets / Assainissement	□	□	□□
E. Légalisation des documents	□	□	□□
F. Authentification des documents	□	□	□□
G. Hygiène et salubrité	□		
H. Aménagement des espaces verts et de loisirs	□		
I. Aménagement des aires de jeux	□		
J. Eclairage public	□		
K. Transport public	□		
L. Assistance et Appuis aux personnes socialement vulnérables	□		
X. Autres (à préciser) _____	□		



**ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET
SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN
CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)**

QUESTIONNAIRE DISTRICT SANTE

Section 1 : Identification

S1Q01	Région _____	
S1Q02	Département _____	
S1Q03	Numéro du Lot de Communes _____	
S1Q04	Commune _____	
S1Q05	Combien de villages / quartiers de la commune se trouvent dans votre district de santé ?	
S1Q06	Quel est l'effectif de la population de la commune se trouvant dans votre district de santé ?	
S1Q07	Connaissez-vous la population par village de la commune se trouvant dans votre district de santé ? 1=Oui 2=Non	
S1Q08	Fonction du répondant 1. Chef de District 2. Autre personnel _____	
S1Q09	Téléphone du répondant _____	
S1Q10	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	
S1Q11	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	
S1Q12	Nom du superviseur communal _____	
S1Q13	Coordonnées GPS du district de santé X _____ Y _____	
S1Q14	Z _____	
	Résultat de la collecte _____	
	1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres (à préciser)	
	2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent	
S1Q15	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Formations sanitaires										
Type de formations sanitaires	S2Q01 : la formation sanitaire de ce type existe-t-elle dans la commune ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	S2Q02 : Combien de formations sanitaires de ce type avez-vous dans la Commune ?	S2Q03 : Combien de formations sanitaires de ce type sont non fonctionnelles ?	S2Q04 : Combien de formations sanitaires de ce type disposent d'un COSA ou d'un COGES fonctionnels ?	S2Q05 : La formation sanitaire de ce type bénéficie-t-elle de l'accompagnement de la Commune pour son entretien et sa gestion ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	S2Q06 : En quoi consiste cet accompagnement ?				
						A. Suivi technique	B. Appui financier	C. Renforcement des capacités	D. Appui logistique	X. Autres (à préciser)
A. Centre de santé / Centre de santé intégrée	☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
B. Centre Médical d'Arrondissement	☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
C. Hôpital de district	☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
D. Hôpital régional	☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
E. Hôpital de référence	☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
F. Formation sanitaire privée	☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
X. Autres (à préciser)	☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
S2Q07	Selon vous, le nombre de formations suffit-il pour couvrir les besoins sanitaires dans la commune ? 1=Oui 2=Non					☐				
S2Q08	Tous les villages / quartiers de la commune sont-ils couverts par une formation sanitaire ? 1=Oui 2=Non. Si oui, fin du questionnaire					☐				
S2Q09	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par une formation sanitaire selon les normes requises ?					☐ ☐ ☐ ☐				

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable					
communal					
H. Adduction en eau potable (CAMWATER)		__			
S2Q06	Selon vous, les besoins en eau dans la commune sont-ils entièrement couverts ? 1=Oui 2=Non				__
S2Q07	Tous les villages / quartiers sont-ils approvisionnés en eau potable ? 1=Oui 2=Non				__
S2Q08	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas suffisamment approvisionnés en eau potable ?				__ __ __
S2Q09	La commune dispose-t-elle d'un service de gestion de l'eau potable ? 1=Oui 2=Non si non fin du questionnaire				__
S2Q09a	Ce service de gestion de l'eau potable accompagne-t-il les mécanismes communautaires d'entretien et de gestion des points d'eau potable ? 1=Oui 2=Non				__
S2Q09b	En quoi consiste cet accompagnement ?	A. Suivi technique 1=Oui 2=Non			__
		B. Appui financier 1=Oui 2=Non			__
		C. Renforcement des capacités 1=Oui 2=Non			__
		D. Appui logistique 1=Oui 2=Non			__
		X. Autres (à préciser) _____			__



ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE DELEGATION DEPARTEMENTALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

Section 1 : Identification

S1Q01	Région _____	
S1Q02	Département _____	
S1Q03	Lot de Communes _____	
S1Q04	Commune _____	
S1Q05	Fonction du répondant 1. DD 2. Chef Serv 3. Chef de bur 4. Cadre 6. Autres _____	
S1Q06	Téléphone du répondant _____	
S1Q07	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	
S1Q08	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	
S1Q09	Nom du superviseur communal _____	
S1Q10	Coordonnées GPS de la DD/MINESEC X _____ Y _____ Z _____	
S1Q11	Résultat de la collecte _____	
	1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres (à préciser)	
	2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent	
S1Q12	Appréciation de la qualité de l'enquête : _____	
	1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	

Section 2 : Inventaire et fonctionnement des établissements secondaires

Ordre d'enseignement	S2Q01 : Dans la commune, « l'ordre d'enseignement » existe-t-il dans l'enseignement secondaire ? 1=Oui 2=Non Si non allez à l'ordre suivant	S2Q02 : Combien d'établissements du secondaire compte la commune dans l' « ordre d'enseignement » ?	S2Q03 : Combien d'établissements du secondaire dans la Commune sont non opérationnels dans l' « ordre d'enseignement » ?	S2Q04 : Combien d'établissements du secondaire dans la Commune disposent de salles de classe en matériaux définitifs dans l' « ordre d'enseignement » ?
A. Public				
B. Privé laïc				
C. Privé confessionnel				
S2Q05	Combien d'établissements du secondaire la carte scolaire prévoit-elle dans la commune ?			
S2Q06	Connaissez-vous le nombre d'établissements du secondaire dans la commune ? 1=Oui 2=Non Si S2Q06=2 allez au S2Q09			
S2Q07	Combien d'établissements du secondaire compte effectivement la commune ?			
S2Q08	Selon vous, ce nombre suffit-il pour couvrir les besoins en éducation de la commune dans les enseignements secondaires ? 1=Oui 2=Non			
S2Q09	Combien d'établissements du secondaire disposent d'une Association des Parents d'Elèves et Enseignants (APEE) fonctionnelle ?			
S2Q10	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par un établissement du secondaire selon les normes d'élaboration de la carte scolaire ?			
S2Q11	Combien d'établissements du secondaire dans la commune sont à cycle complet (premier cycle et second cycle) ?			
S2Q12	Y a-t-il des établissements du secondaire dans la commune ne disposant pas d'un nombre suffisant d'enseignants ? 1=Oui (Si Oui, combien) 2=Non			

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL
DEVELOPMENT



SECRETARIAT GENERAL

GENERAL SECRETARY

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT
PARTICIPATIF

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION

NATIONAL COORDINATION UNIT

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE INSPECTION DE L'EDUCATION DE BASE

Section 1 : Identification

S1Q01	Région _____	
S1Q02	Département _____	
S1Q03	Lot de Communes _____	
S1Q04	Commune _____	
S1Q05	Fonction du répondant : 1. Inspecteur 2. Chef de bureau 3. Autre personnel _____	
S1Q06	Téléphone du répondant _____	
S1Q07	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	
S1Q08	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	
S1Q09	Nom du superviseur communal _____	
S1Q10	Coordonnées GPS de l'Inspection X _____ Y _____ Z _____	
S1Q11	Résultat de la collecte _____	
	1=Enquête complète 3=Refus 2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent 6=Autres (à préciser)	
S1Q12	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	

Section 2 : Inventaire et fonctionnement des écoles maternelles et primaires

Cycle	S2Q01 : Combien d'écoles la carte scolaire prévoit-elle dans la commune dans le cycle ?	S2Q02 : Connaissez-vous le nombre d'écoles dans le cycle ? 1=Oui 2=Non Si S2Q02=2 allez au cycle suivant	S2Q03 : Combien d'écoles compte effectivement la commune dans le cycle ?	S2Q04 : Selon vous, ce nombre suffit-il pour couvrir les besoins en éducation de base de la commune dans le cycle ? 1=Oui 2=Non	S2Q05 : Combien d'écoles disposent d'une Associations des Parents d'Elèves et Enseignants (APEE) fonctionnelles dans le cycle ?	S2Q06 : Combien d'écoles parents compte la commune dans le cycle ?
Maternel						
Primaire						
Cycle	Ordre d'enseignement	S2Q07 : Dans votre commune, « l'ordre d'enseignement » existe-t-il dans « le cycle » ? 1=Oui	S2Q08 : Combien d'écoles compte la commune dans l'« ordre d'enseignement » du « cycle » ?	S2Q09 : Combien d'écoles sont non opérationnelles dans l'« ordre d'enseignement » du « cycle » ?	S2Q10 : Combien d'écoles disposent de salles de classe en matériaux définitif dans l'« ordre d'enseignement » du cycle ?	

Section 2 : Inventaire et fonctionnement des écoles maternelles et primaires					
		2=Non Si S2Q06=2 allez à l'ordre suivant			
Maternel	A. Public				
	B. Privé laïc				
	C. Privé confessionnel				
	D. Ecole de parents				
Primaire	A. Public				
	B. Privé laïc				
	C. Privé confessionnel				
	D. Ecole de parents				
S2Q11	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par une école selon les normes d'élaboration de la carte scolaire ?				
S2Q12	Combien d'écoles primaires de la commune sont à cycle complet (disposant des trois niveaux : Initiation, Cours élémentaire et Cours moyen) ?				
S2Q13	Y a-t-il des écoles primaires dans la commune ne disposant pas d'un nombre suffisant d'enseignants ? 1=Oui 2=Non				
S2Q13a	Si Oui à S2Q13, combien ?				



ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE MENAGE

Section I. IDENTIFICATION

<i>Section I. IDENTIFICATION</i>		
S1Q01	Région	_ _
S1Q02	Département	_ _
S1Q03	Commune	_ _ _
S1Q04	Lot de communes	_ _
S1Q05	Numéro séquentiel de la Zone de Dénombrement	_ _
S1Q06	Strate de résidence : _____ 1=Urbaine 2=Rurale	_
S1Q07	Nom de la localité	
S1Q08	Numéro de structure	_ _ _
S1Q08 a	Numéro du ménage dans l'échantillon	_ _
S1Q09	Coordonnées GPS du ménage X_____Y_____Z	
S1Q10	Nom du chef de ménage	
S1Q11	Sexe du chef de ménage	
S1Q12	Nom de l'enquêté	
S1Q13	Lien de parenté de l'enquêté avec le chef de ménage (voir codes)	_
S1Q14	Sexe de l'enquêté : _____ 1=Masculin 2=Féminin	_
S1Q15	Age de l'enquêté (en année révolue)	_ _
S1Q16	Téléphone de l'enquêté	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
S1Q17	Date de début d'enquête	- _ _ _ / _ _ _ / _ _ _ - _ _ _
S1Q18	Date de fin d'enquête	_ _ _ / _ _ _ / _ _ _ - _ _ _
S1Q19	Nom de l'enquêteur	
S1Q20	Nom du superviseur communal	

	correspondantes). Qui d'autre ?		D=Communauté E=Autres	_
Si S2Q08 = A	S2Q08a	Votre ménage contribue-t-il à son fonctionnement ? 1=Oui 2=Non		_
	S2Q08b	A quelle fréquence votre ménage contribue-t-il (unité nombre) ? Unité 1= jour, 2= Semaine 3 =Mois 4 = Trimestre 5 =Semestre 6 = Année		_ _ _
	S2Q08c	Quel est le montant de cette contribution de votre ménage (FCFA) ?		_ _ _ _ _ _ _
	S2Q08d	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonné 3=Insignifiant		_
S2Q09	A quelle distance moyenne du ménage se trouve votre principale source publique d'approvisionnement en eau (unité, nombre) ? 1= m 2= Km			_ _ _ _ _
S2Q10	Combien de minutes en moyenne vous faut-il à pied pour arriver au point d'eau Quel est le temps moyen d'attente au point d'eau ?			_ _ _ _
S2Q11	Quelle appréciation faites-vous du service rendu par votre principale source publique d'approvisionnement en eau ? 1.Très bon 2. Bon 3. Passable 4. Mauvais 5. Très mauvais			_
S2Q12	Cette eau a-t-elle une odeur ? 1=Oui 2=Non 8=NSP			_
S2Q13	Cette eau a-t-elle un goût ? 1=Oui 2=Non 8=NSP			_
S2Q14	Cette eau a-t-elle une couleur ? 1=Oui 2=Non 8=NSP			_
S2Q15	Combien de personnes avez-vous l'habitude de trouver à ce point d'eau ?			_ _ _ _ _
S2Q16	Avez-vous exprimé un besoin en matière d'approvisionnement public en eau potable au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui 2=Non Si non — S2Q20			_
S2Q17	A qui vous êtes-vous adressé ? (Plusieurs réponses possibles) Autre ?	A. Maire (commune) B. Etat (sectoriels) C. Une élite D. Le comité de gestion du point d'eau E. Chef de village/quartier F. Autorités administratives G. CAMWATER/SNEC/CDE X. Autres partenaires : _____		1=Oui 2=Non _ _ _ _ _ _ _ _
S2Q18	Votre besoin a-t-il été satisfait ? 1=Oui 2= Non si non —————> S2Q21			_
S2Q19	Si vous avez eu une réponse favorable, après combien de temps votre besoin a-t-il été satisfait (unité nombre) ?			_ _ _ _
S2Q20	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec l'approvisionnement public en eau potable dans votre village ? (Encerclez une seule réponse) 1=Satisfait 2= Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2 —————> S2Q22.			_
S2Q21	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage en ce qui concerne l'approvisionnement public en eau potable dans votre village (plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	1=oui 2=non A. Eloignement du point d'eau B. Mauvaise qualité de l'eau C. Insuffisance des points d'approvisionnement en eau D. Mauvaise gestion du point d'eau E. Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne F. Coût élevé de l'approvisionnement en eau X. Autres à préciser : _____		_ _ _ _ _ _ _
S2Q22	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?			1=Oui 2=Non
		A. Points d'eau supplémentaires		
		A1 Contribution pour la construction d'un point d'eau supplémentaire		_
		A2 Donation du site de construction d'un point d'eau		_
		A3 Plaidoyer auprès des donateurs (ONG, Association, élites, Entreprises etc..)		_
	B. Amélioration de la gestion des points d'eau existants			
	B1 Redynamisation/mise en place du COGES		_	
	B2. Contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du point d'eau		_	
	B3 Encouragement à l'intégration des femmes dans le COGES		_	

		B4 Suivi de la production des compte-rendus sur la gestion du point d'eau par le COGES	__
		B5 Facilitation du déplacement de l'artisan réparateur chargé de la maintenance du point d'eau	__
		C. Amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants	
		C1 Participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l'eau dans la localité	__
		C2 Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité qui impactent la qualité de l'eau	__
		X. Autres à préciser _____	__
Section III. SANTE			
S3Q01	Quel type de formation sanitaire existe-t-il dans votre village/quartier (Encerclez la ou les lettres (s) correspondantes). Autre formation sanitaire ?	A. Centre de santé intégrée B. Centre Médical d'Arrondissement C. Hôpital de district D. Hôpital régional E. Formation de santé privé X. Autres (à préciser)	__ __ __ __ __ __
S3Q01a	Dans quel type de formation sanitaire vous rendez-vous principalement pour votre prise en charge sanitaire ? 1= Publique 2= Privé Laïc 3= Privé Confessionnel Si S3Q01=1 passer à S3Q02 Si S3Q01= 2 ou 3 continuer		__
S3Q01b	Quelles sont les raisons pour lesquelles vous optez pour ces formations ? (Plusieurs réponses possibles)	1=Oui 2=Non	
		A. Distance	__
		B. Coût	__
		C. Accueil	__
		D. Qualité des soins	__
		E. Disponibilité du personnel	__
		F. Disponibilité de médicaments	__
	X. Autres à préciser :	__	
S3Q01c	Vous arrive-t-il de fréquenter des formations sanitaires publiques pour obtenir des soins ? 1=Oui 2=Non Si Non, passer à la section suivante		__
S3Q02	Quelle est la principale formation sanitaire publique que votre ménage fréquente pour obtenir des soins de santé ? 1= CS/CSI 2= Hôpital/CMA 3= Hôpital de district 4. Hôpital de référence		__
S3Q02a	Cette formation sanitaire est-elle la plus proche de votre ménage ? 1=Oui 2=Non		__
S3Q02b	A quelle distance de votre ménage se trouve cette formation sanitaire (unité et nombre) ? Code unité : 1= un mètre 2= 2Km		__ __ __
S3Q02c	Combien de temps en moyenne vous faut-il pour atteindre cette formation sanitaire à pied ? (unité et nombre) Code unité : 1=minute 2=heure		__ __ __
Les questions S3Q04 à S3Q12 portent sur la dernière fois qu'un membre de votre ménage s'est rendu à cette formation sanitaire la plus proche.			
S3Q03	Le personnel soignant était-il présent ? 1=Oui 2=Non		__
S3Q04	Le petit matériel était-il toujours disponible ? (Plusieurs réponses services). Autre petit matériel ?	1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	__
		A. ciseaux	__
		B. Seringues	__
		C. Alcool	__
		D. Coton	__
		E. Bétadine	__
		F. Thermomètre	__
		G. tensiomètre	__
		H. Balance	__
	X. Autres à préciser :	__	

S3Q05	Cette formation sanitaire disposait-elle des services suivants ? (Plusieurs réponses possibles). Autre service ? Si non, allez à S10.	1=Oui 2= Non	☐
		A. Maternité B. Pédiatrie C. Laboratoire D. Petite Chirurgie E. Hospitalisation X. Autres à Préciser : _____	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
S3Q06	Combien a-t-il payé pour une consultation ? (Frais de session) montant en Francs CFA		☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
S3Q07	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonné 3=Faible		☐
S3Q08	En plus des frais de session, le personnel a-t-il exigé d'autres frais non autorisés pour vous servir ? 1=Oui 2=Non		☐
S3Q09	Comment cette personne a jugé l'accueil du personnel soignant de cette formation sanitaire ? 1=Bon 2=Passable 3=Mauvais		☐
S3Q10	Existe-t-il dans cette formation sanitaire un point d'approvisionnement en médicaments (pharmacie/pro-pharmacie) ? 1=Oui 2=Non 8= NSP Si non S3Q12 →		☐
S3Q11	Les médicaments y étaient-ils toujours disponibles ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		☐
S3Q12	Cette formation sanitaire publique la plus proche permet-elle de résoudre la plupart des problèmes de santé que vous rencontrez dans votre ménage ? 1=Oui 2=Non		☐
S3Q13	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services de santé délivrés dans cette formation sanitaire publique la plus proche de votre ménage ? (Encerclez une seule réponse) 1=Très satisfait 2=Satisfait 3=Passable 4=Insatisfait 5=Très Insatisfait Si 1 ou 2 allez à S3Q15		☐
S3Q14	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage sur les services reçus de la formation sanitaire fréquentée ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?		1=Oui 2=Non
		A. Eloignement des formations sanitaires B. Mauvaise qualité des services offerts C. Absentéisme du personnel D. Mauvaise qualification du Personnel de la formation sanitaire Monnayage des soins F. Insuffisance de médicaments G. Mauvaise qualité des équipements E. Insuffisance des équipements F. Coût élevé de l'accès aux soins de santé X. Autres (à préciser) : _____	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
S3Q15	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service de santé ? (Plusieurs réponses). Autre action ?		1=Oui 2=Non
		A. Formations sanitaires supplémentaires	
		A1 Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles A2 Plaidoyer auprès des ONG/structures privées pour la construction des formations sanitaires	☐ ☐
		B. Extension/réhabilitation/Equipements des formations sanitaires existantes	
		B1. Un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires B2. Un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires	☐ ☐
		Amélioration de la gestion des FOSA	
		. La redynamisation du COSA/COGE . L'approvisionnement en médicaments et dotation en équipements . L'accueil et la prise en charge des patients . La maintenance et entretien de l'infrastructure hospitalière . Plaidoyer pour l'affectation du personnel . Contrôle et vérification de la présence effective du personnel médical	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
		Réduction du coût d'accès aux soins de santé	
		. Subvention de la COSA D2. Le Développement de partenariats publics-privés D3. La négociation des jumelages et intercommunalités	☐ ☐ ☐

		X. Autres à préciser					
Section IV. EDUCATION							
	Nom de l'enfant dont l'âge est compris entre 3 et 24 ans	_____	_____				
S4Q01	« Nom » fréquente-t-il une école au cours de l'année 2021/2022 ? 1 = Oui 2 = Non						
S4Q02	Dans quel cycle d'enseignement fréquente « nom » 1 = Maternel 2 = Primaire 3 = Secondaire 4 = Professionnelle						
S4Q03	Dans quel ordre d'enseignement ? 1 = Public 2 = Privé Laïc 3 = Privé Confessionnel						
S4Q04	Si privé laïc ou privé confessionnel Quelles sont les raisons pour lesquelles vous optez pour ce type d'établissement ?						
	Cycle d'enseignement	Maternel	Primaire	Secondaire	Formation professionnelle		
S4Q05	Votre village/quartier dispose-t-il du cycle public d'enseignement « Nom du cycle » ? 1=Oui 2=Non	____	____	____	____		
S4Q06	Cet établissement scolaire public du/de (nom du cycle) est-il le plus proche ? 1=Oui 2=Non	____	____	____	____		
S4Q07	A quelle distance de votre ménage se trouve l'établissement scolaire que fréquentent vos enfants (nom du cycle) ? (Unité/temps) 1 = m 2 = Km	____ ____	____ ____	____ ____	____ ____		
S4Q08	Quel est le temps mis par les enfants de votre ménage pour se rendre à pieds à l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) qu'ils fréquentent ? (unité/temps) 1 = minutes 2 = heures	____ ____	____ ____	____ ____	____ ____		
S4Q09	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) dans lequel fréquente les enfants de votre ménage a-t-il un cycle complet ? 1=Oui 2=Non		____	1 ^{er} cycle ____	2 ^{ème} cycle ____		
S4Q10	Le centre de formation professionnelle où fréquentent les enfants de votre ménage, dispose-t-il d'un atelier complet correspondant à leurs disciplines ? 1=Oui 2=Non 3=Ne Sait Pas				____		

S4Q11	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquentent les enfants de votre ménage a-t-il une salle par niveau de classe ? 1=Oui 2=Non	__	__	__	__
S4Q12	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquentent les enfants de votre ménage, tous les élèves sont-ils assis sur un banc ? 1=Oui 2=Non	__	__	__	__
S4Q13	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquentent les enfants de votre ménage, procède-t-on à la distribution des livres scolaires aux élèves ? 1=Oui 2=Non	__	__		
S4Q14	Combien d'élèves en moyenne contient la (les) classe (s) dans la(les)quelle(s) les enfants du ménage sont scolarisés dans le (nom du cycle) ?	__ __	__ __	__ __	__ __
S4Q15	Comment appréciez-vous la fréquence de présence des enseignants dans la (les) classe (s) du/de (nom du cycle) dans la(les)quelle(s) les enfants de votre ménage sont scolarisés ? 1=Régulier 2=Moyennement régulier 3=Irrégulier	__	__	__	__
S4Q16	Participez-vous aux activités de l'APEE (Réunion) ? 1= Oui 2=Non Si 2 aller à S4Q16a	__	__	__	
S4Q16a	Pourquoi ? 1= Oui 2=Non				
	A. Non-respect des horaires	__	__	__	
	B. Durée	__	__	__	
	C. Réunion d'information et non d'échanges	__	__	__	
	D. Non reddition des comptes	__	__	__	
	X. Autres (à préciser)	__	__	__	
S4Q17	Combien payez-vous en moyenne pour les frais exigibles (inscription, APEE) de cet enfant de votre ménage dans le (nom du cycle) au cours d'une année? (inscrire le montant moyen)	Inscription ----- (en FCFA)	Inscription ----- --(en FCFA)	Inscription ----- -(en FCFA)	Inscription -----(en FCFA)
		APEE ----- (en FCFA)	APEE ----- ---(en FCFA)	APEE ----- --(en FCFA)	APEE -----(en FCFA)
		Autres frais ----- -----(en FCFA)	Autres frais ----- ----- (en FCFA)	Autres frais ----- ----- (en FCFA)	Autres frais ----- (en FCFA)
S4Q18	Comment jugez-vous ces montants ? 1=Elevé 2=Raisnable 3=Faible	__	__	__	__
S4Q19	En plus des frais exigibles, votre ménage a-t-il payé des frais supplémentaires au	__	__	__	__

	personnel de l'établissement scolaire du (nom du cycle) pour qu'on admette les enfants du ménage à l'école ? 1=Oui 2=Non				
S4Q20	Lorsque les ouvrages (points d'eau, salle de classe, latrines, etc) de l'école du (nom du cycle) dans laquelle cet enfant du ménage fréquente, sont endommagées, qui s'occupe des réfections ? A. L'APEE B. Le Maire (Commune) C. Une organisation du village D. Le MINEDUB/MINESEC/MI NEFOP E. Les Elites X. Autres partenaires (à préciser) _____	1=Oui 2=Non ____ ____ ____ ____ ____ ____	____ ____ ____ ____ ____ ____	____ ____ ____ ____ ____ ____	____ ____ ____ ____ ____ ____
S4Q21	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services de l'éducation dans le (nom du cycle) dans votre village ? (Une seule réponse possible) 1=Satisfait 2=Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2 → S4Q23	____	____	____	____
S4Q22	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage des services de l'éducation dans le (nom du cycle) ? (Plusieurs réponses possibles) Autre raison ? A. Eloignement de l'établissement B. Insuffisance de salles de classe C. Insuffisance d'équipements D. Insuffisance des écoles E. Manquements liés au Personnel E1. Assiduité, E2. Ponctualité E3. Qualité des enseignements F. Absence de distribution de manuels scolaires G. Mauvais résultats H. Coûts élevés de la scolarité X. Autres à préciser	1=Oui 2=Non ____ ____ ____ ____ ____ ____ ____ ____ ____ ____ ____	1=Oui 2=Non ____ ____ ____ ____ ____ ____ ____ ____ ____ ____	1=Oui 2=Non ____ ____ ____ ____ ____ ____ ____ ____ ____ ____	1=Oui 2=Non ____ ____ ____ ____ ____ ____ ____ ____ ____ ____
S4Q23	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par	1=Oui 2=Non	1=Oui 2=Non	1=Oui 2=Non	1=Oui 2=Non

	L'établissement scolaire du (nom du cycle) que cet enfant fréquente ?				
	(Plusieurs réponses possibles)				
	Au niveau communal				
	A. Prime d'excellence aux écoles	__	__	__	__
	B. Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle	__	__	__	__
	C. Suivi rapproché des relations parents/enseignants	__	__	__	__
	D. Restauration de l'autorité des enseignants	__	__	__	__
	E. Formation des enseignants	__	__	__	__
	F. Plaidoyer pour l'affection du personnel	__	__	__	__
	X. Autres (à préciser)	__	__	__	__
	Au niveau communautaire				
	A. Participation aux activités de l'école	__	__	__	__
	B. Prime aux bons enseignants	__	__	__	__
	C. Dénonciation des enseignants indélébiles	__	__	__	__
	D. Renforcement des relations parents-enseignants	__	__	__	__
	E. Acquiescement des cotisations	__	__	__	__
	F. Renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l'APEE	__	__	__	__
	G. diffusion des compte- rendus de la gestion de l'APEE	__	__	__	__
	H. Diffusion des bonnes pratiques	__	__	__	__
	I. Contrôle de la présence régulière des enseignants	__	__	__	__
	X. Autres (à préciser)	__	__	__	__

Section V. SERVICE COMMUNAL

Services communaux ↓	S5Q01 Avez-vous eu à demander (nom de service) à la commune dans les 12 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui 2=Non →	S5Q02 Comment avez-vous été accueilli, lors de votre passage à la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Bien 2=Indifférent 3=Mal	S5Q03 Après combien de temps avez-vous obtenu le service demandé à la Commune ? (Unités, nombres) -0 = en cours, 1 =minutes, 3 =heures, 4 = jour, 5 = semaine, 6 = mois, 7 = année <i>Si S5Q03=en cours passer à S5Q03a Sinon, passer directement à S5Q04</i>	S5Q03a Depuis combien de temps avez-vous sollicité ce service ? (Unités, nombres) - 1 = jour, 2 = semaine, 3 = mois, 4 = année	S5Q04 Comment jugez-vous ce temps ? 1=Raisnable 2=Long 3=Très long <i>Si S5Q04=1 → S5Q06</i>	S5Q05 Si S5Q04=2 ou 3, qu'est ce qui en était la cause selon vous ? 1=Personnel indisponible/absent 2=Absence de matériel de travail 3=incompétence du personnel 4 = Mauvaise organisation des services 5=refus de Corrompre 6=Autres (à préciser) _____	S5Q06 Avez-vous été obligé de payer des frais non autorisés pour avoir ce service ? 1=Oui 2=Non
Acte de naissance	__	__	__	__ __ __	__	__	__
Acte de décès	__	__	__	__ __	__	__	__
Acte de mariage	__	__	__	__ __	__	__	__
Légalisation des documents	__	__	__	__ __	__	__	__
Délivrance des documents d'Urbanisme	__	__	__	__ __	__	__	__
Aménagement des voiries	__	__	__	__	__	__	__
Gestion des déchets /assainissement	__	__	__	__	__	__	__
Hygiène et salubrité	__	__	__	__	__	__	__
Aménagement des espaces verts et de loisir	__	__	__	__	__	__	__
Transport public	__	__	__	__	__	__	__
Eclairage public	__	__	__	__	__	__	__
Aménagement des aires de jeux	__	__	__	__	__	__	__
Certificat de domicile	__	__	__	__ __	__	__	__
Validation des plans de localisation	__	__	__	__ __	__	__	__
Authentification des documents	__	__	__	__ __	__	__	__
Informations	__	__	__	__ __	__	__	__
Autres (à préciser) _____	__	__	__	__ __	__	__	__
S5Q07	Vous ou un membre du ménage a-t-il participé aux assemblées villageoises en vue de réfléchir sur les problèmes et les priorités de développement du village initiées par la commune ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						__
S5Q08	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé du montant du budget annuel de votre commune ? =Oui 2=Non 8=Ne sait pas						__
S5Q08a	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé des actions programmées par la commune au cours de l'année dernière ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						__

S5Q09	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé des dépenses et recettes de la commune de l'année dernière ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		__
S5Q10	La commune accompagne-t-elle votre village/quartier dans les actions de développement (animation communautaire, suivi des comités de concertation, suivi des comités de gestion, mise en place des structures de suivi du développement villageois, réalisation de vos microprojets, mise en œuvre des solutions endogènes etc.) ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		__
S5Q11	La commune implique-t-elle votre village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions de développement ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		__
S5Q12	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services rendus par la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Très Satisfait 2 = Satisfait 3=Indifférent 4=insatisfait 5 = très insatisfait Si 1, 2 ou 3 allez à S5Q14		__
S5Q13	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage des services communaux ? (Plusieurs réponses possibles).	1=Oui 2=Non A. Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers B. Non information des populations de la gestion communale C. Manquements liés au Personnel communal C1. Absentéisme du personnel C2. Corruption C3. Mauvais accueil C4. Manque de professionnalisme D Méconnaissance des actions menées par la commune E Manque de confiance envers l'exécutif municipal F. Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints) X. Autres (à préciser) _____	__ __ __ __ __ __ __ __ __
S5Q14	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'équipe communale ? (Plusieurs réponses possibles).	1=Oui 2=Non A. Contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté B. Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion C. Participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes) D. Consultation du babillard de la commune H. Interventions dans les radios communautaires H1 Animation des tranches d'antenne H2 Suivi des tranches horaires dédiées H3 Sensibilisation pour les écoutes groupées H4 Adhésion à des groupes d'écoute I. Participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune X. Autres (à préciser) : _____	__ __ __ __ __ __ __ __ __ __

Annexe 3 : Arrêté municipal portant mise en place du comité de suivi des changements (mettre dans le cahier de charge de ce comité, la dissémination du mode opératoire de conduite des changements et du plan d’actions)

